

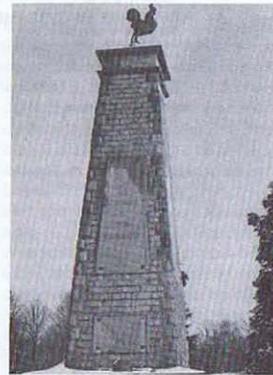


ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tel.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37; Fraternelle des Chasseurs Ardennaiss, Arlon

24 Avril 1988 - CONGRES NATIONAL A VIRTON



LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2
1180 Bruxelles
Té. (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE
Rue des Morsoux 10
6670 Gouvy
Té. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Té. (061) 61 19 56

Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22
6820 Florenville
Té. (061) 31 31 12

Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60
5000 Namur
Té. (081) 22 34 64
Marcel LEURIS
Rue du Péntencier 15
5406 Waha
Té. (084) 31 53 45

SECRETAIRE NATIONAL:

François GUIOT
Boulevard Leopold III 16, Bte 13
1030 Bruxelles
Té. (02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle: 000-0344969-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER
Rue de Ville 41, 6700 Arlon
Té. (063) 22 44 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Té. (010) 41 03 31

Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARNOULD
Tulpenaan 39
1900 Overijse
Té. (02) 657 07 66

Colonel e.r. Louis MARLIERE
Avenue Henrijean 15
4880 Spa
Té. (087) 77 18 64

Colonel e.r. René MCINY
Bosimont 4
5340 Gesves
Té. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huy)
Marcel ANTOINE
Avenue Baron Fallon 13
5000 Namur
Jean BRICART (Liège)
Kleber CADY (Bastogne)
Roscius CATIN (Vielsalm)
Joseph COLARD (Bouillon)
Auguste COLLE (Brabant)
Emile COLSON (Bertrix)
Colonel e.r. Arthur DERILLE
Rue du Gabet 4
6741 Vance (Etalle)
Té. (063) 45 50 37
Roger FRANÇOIS (Florenville)
Joseph LABIOUSE (St-Hubert)
Lucien MASSIN (Virton)
Désiré PIRLOT (Marche)
René REMICHE (Neufchâteau)
Victor SELECK (Erezée)
Jean SIBENALER (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Athis)
Donna WIDART (Houtfalgne)
5395 Chevigngn
Té. (083) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-0980849-82
President: Jean SIBENALER

Rue de Diekirch 128, 6700 Arlon
Té. (063) 22 20 93

Secrétaire: Aphonse COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Attert
Té. (063) 22 48 81

Trésorier: Nicolas SIBENALER
Avenue de Longwy 65, 6700 Arlon
Té. (063) 22 79 52

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

President: Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Té. (063) 37 61 98

Secrétaire: André PERIN
Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus
Té. (063) 37 61 59

Trésorier: Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Té. (063) 37 91 13

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240928-77

President: Kleber CADY
Avenue de l'Indépendance 2
6650 Bastogne
Té. (063) 21 37 66

Secrétaire: Louis ZINJE
Avenue Roi Baudouin 39
6650 Bastogne

Trésorier: Jean WELES
Rue des Roches 1
6650 Bastogne - Té. (062) 21 17 79

BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

President: Emile COLSON
Champs Simon 275B, 6803 Herbeumont
Té. (061) 41 10 76

Secrétaire-Trésorier: Marcel LEBAS
La Crémalière 29A
6801 Orgeu
Té. (061) 41 17 02

BOUILLON

C.C.P. 000-0512180-20

President: Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Té. (061) 46 67 06

Secrétaire:

Joseph COLARD
Rue Georges Lorand 21
6830 Bouillon - Té. (061) 46 75 14

Trésorier: Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9
6830 Bouillon - Té. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-00352242-35

President: Albert GUSTIN
Rue des Fusillés 21
1340 Ottignies-LLN
Té. (010) 41 03 31

Secrétaire: Eugène WALTERS
Avenue Charles-Quint 220/3
1080 Bruxelles - Té. (02) 468 08 57

Trésorier: Auguste COLLE
Rue de Tienen 9
1040 Bruxelles - Té. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-00318871-94

President: Victor SELECK
Centre n° 42
6684 Dochamp

Secrétaire-Trésorier: Roger THIRON
Rue de Dovantve 62
6684 Dochamp - Té. (084) 44 40 02

ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0823962-44

President: Odon BICOEUX
Quais 8 - 6723 Houdemont
Té. (063) 41 11 30

Secrétaire-Trésorier: Jacques RICHARD, r. Fide 20, Harisart
6730 Marbehan - T. (063) 41 15 97

FLORENVILLE

C.C.P. 000-0904897-98

President: Roger FRANÇOIS
Place Albert 1^{er} 49, 6820 Florenville
Té. (061) 31 46 87

Secrétaire: Joseph BACK
Rue d'Orval 15, 6820 Florenville
Té. (061) 31 13 20

Trésorier: Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22, 6820 Florenville
Té. (061) 31 31 12

HAINAUT

C.B. 795-5142848-91

President: Jacques GENAUX
Rue F. Deulle, 92
6040 Junot (Charleroi)
Té. (071) 42 28 06

HOUFFALIZE CINEY - GEDINNE

C.C.P. 000-0762137-08

President: Joseph ANDRE
Rue des Morsoux 10 - 6670 Gouvy
Té. (080) 51 73 73

Secrétaire-Trésorier: Jean-Marie OCTAVE
Monteban 30A - 6674 Gouvy
Té. (080) 51 77 44

HUY

C.C.P. 000-0718009-15

President: Emile ANSELME
Rue Saumoy-Yvette 105, 5200 Huy
Té. (085) 21 25 43

Secrétaire-Trésorier: Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Té. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

President: Jean BRICART
Rue des Chalois 5
4220 Jemeppe (Seraing)
Té. (041) 33 84 29

Secrétaire: Marcel MOSSOULX
Rue des Genêts 20, 4111 Flémalle-Grande - Té. (041) 33 85 31

Trésorier: Paul THOMAS
Rue Thier Arzent 29
4130 Engis
Té. (041) 75 20 76

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 068-0127020-74

President: Désiré PIRLOT
Route de Hologne, 5406 Waha
Té. (084) 31 16 54

Secrétaire-Trésorier: Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne
Té. (084) 31 40 30

NAMUR

C.C.P. 000-00364057-16

President: Georges GILSOUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Té. (081) 22 34 64

Secrétaire: Henri BOUCHART
Rue Grande 52, 5180 Godinne
Té. (082) 61 25 03

Secrétaire-Trésorier: Jean LECOQ
Rue des Caminées 57
6090 Couillet - Té. (071) 43 19 37

Trésorier:

Leopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Syp (Jemeppe-sur-Sambre)
Té. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

President: René REMICHE
Rue de la Justice 1 A
6620 Neufchâteau
Té. (061) 27 88 23

Secrétaire-Trésorier: Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Té. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0830173-20

President: Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6900 Saint-Hubert
Té. (061) 31 19 56

Secrétaire-Trésorier: Joseph LABIOUSE
Rue du Home 24
6900 Saint-Hubert
Té. (061) 31 15 42

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13

President: Roscius CATIN
Rue des Combattants 3
6690 Vielsalm
Té. (080) 21 64 77

Secrétaire: Julien DUMONT
Rue de Rencheux 34
6690 Vielsalm - Té. (080) 21 61 22

Trésorier: Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Té. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48

President: Lucien MASSIN
Avenue Bouvier 110, 6762 Saint-Mard
Té. (063) 57 73 04

Secrétaire-Trésorier: Ghislain BIAFF
Rue Station 22
6762 Saint-Mard
Té. (061) 22 34 64

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS
Rue du Péntencier 15
5406 Waha
C.C.P. 068-0627580-17
Té. (084) 31 53 45

President: Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Trésorier: Marcel LEURIS

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

J'avais terminé, vers le 21 mars, la rédaction, la revue des textes envoyés par nos correspondants, les maquettes de mise en pages de 21 d'entre elles. Notre imprimeur m'a fourni toutes les épreuves des pages montées le 23 mars, et que j'ai revues le lendemain, car je devais me rendre à Marche pour l'adieu aux armes du général Magon et, cependant, pris par la préparation du conseil d'administration du 26 dito et le déplacement à Arlon; puis, la semaine suivante, par la préparation de documents en vue du congrès national, l'examen de plus de cent propositions de médailles du mérite, etc. je n'ai pu terminer la rédaction des trois dernières pages que durant les fêtes de Pâques.

LA BELGIQUE EN DEGLINGUE

Près de quatre mois se sont écoulés depuis les dernières élections législatives, et la Belgique est toujours sans gouvernement, autre qu'un expéditeur d'affaires courantes et même croulantes. La planche à billets fonctionne à plein rendement pour de nouveaux engagements irréguliers; car, nous n'avons plus d'Etat. C'est le gogo d'électeur qui paiera la note!

Pendant ce temps-là, la régionalisation-communautarisation bat son plein, avec des Exécutifs en pleine euphorie — présentement sans contrôles — d'autant plus qu'on projette de communautariser (sic) l'enseignement et de leur transférer, depuis le budget de la Nation, en outre, plus de 500 milliards. Bientôt, il n'y aura plus d'Etat, car il sera nu.

Où est le temps où le Roi choisissait un Chef de Cabinet (le titre de Premier ministre ne date que de 1918) et constituait avec lui, sans consulter des partis et autres entités, souvent en quelques heures, un Cabinet de sept ou huit ministres. Ceux-ci se réunissaient le plus souvent, du moins pour les questions importantes, sous la présidence du Roi, ce qui ne se fait plus que très exceptionnellement, en raison de la... démocratisation et de l'encorement des ordres du jour pour des futilités — et surtout des nominations —, de telle sorte qu'il n'y a plus que des conseils des ministres interminables. Le Souverain est empêché d'exercer ses pouvoirs constitutionnels et il ne dispose d'aucun pouvoir au niveau des Exécutifs communautaires (sic) et régionaux, élus, même leurs présidents, par leurs assemblées, alors que le Roi demeure le chef du pouvoir exécutif en ce qui concerne les provinces et les communes.

Ainsi, le Roi, constitutionnellement irresponsable, est empêché, par la participative, d'exercer pleinement ses pouvoirs constitutionnels, puisqu'il n'a aucune autorité sur les non-ministres régionaux et communautaires!!!

INFORMATIONS DIVERSES

Le congrès national de Virton s'annonce sur les meilleurs auspices, comme les précédents. Il a été parfaitement préparé de longue date.

Le conseil d'administration a passé toute la journée du 26 mars à Arlon pour l'examen des documents de l'exercice écoulé, pour la préparation de l'assemblée

générale statutaire et pour nombre d'autres problèmes.

** En ce qui concerne les manifestations à venir, prière de consulter la rubrique ad hoc.*

** Il a été décidé de présenter à l'assemblée générale la candidature de Raymond Thiltges, membre de la section d'Arlon, à la succession de Fernand Crochet en tant que Trésorier national. J'ai déjà écrit que ce dernier avait été contraint d'abandonner ses fonctions en raison de la détérioration accentuée de son état de santé. Raymond Thiltges, de concert avec le Trésorier national adjoint, Charles Grimonster, a effectué, avec beaucoup de dévouement et de compétence, la remise en ordre et l'expédition des opérations courantes du nouvel exercice social.*

Je tiens à remercier ici, très vivement, Fernand Crochet pour tout ce qu'il a fait pour la Fraternelle pendant plus de quarante-six années: trésorier de la section d'Arlon du SS ChA depuis 1941, puis de la section d'Arlon et, enfin, trésorier national de 1960 à 1988.

** Le général-major Gilles Magon, qui a passé la plus grande partie de sa carrière «sous» le bérêt vert, a été appelé à la retraite fin mars, et il a fait ses adieux le 23 mars au 1 ChA, sous des giboulées féroces qui s'associaient aux regrets unanimes.*

Le 17 juin, ce sera le tour du lieutenant général Liebens, chef d'Etat-Major de la Forte terrestre, chasseur ardennais depuis son enfance, car il a connu, enfant, l'érection de la caserne de Vielsalm où était affecté son père, ancien combattant de 1914-1918.

** Le général e.r. John Groven, ancien de la 11^e compagnie du 3 ChA en 1940 et aussi ancien chef d'Etat-major de la Forte terrestre, est devenu président de l'asbl «Monument national de la Lys». Proficiat!*

MISE(S) AU POINT

La section de Namur a tenu, le 12 mars à Jambes, une assemblée générale, qualifiée de «Séance de travail» et dont la régularité est discutable, et où une trentaine de personnes étaient présentes.

Au cours de cette réunion, fort bruyante, le président de la section — aujourd'hui démissionnaire — a fait des dé-

clarations surprenantes, fantaisistes, confuses, contenant des affirmations absurdes et des contrevérités, démontrant son ignorance de nos statuts et de la loi sur les associations sans but lucratif. Un vent favorable m'a adressé une cassette contenant l'enregistrement de ses paroles. Il est vrai qu'en réunion du conseil d'administration, il a déclaré, tout de go, qu'elle avait été «trafiquée» (sic).

Je suis, à regret, obligé de parler avec sévérité de cet épisode, car les paroles prononcées mettent en cause la crédibilité de notre association. Je le fais aussi parce que d'autres dirigeants et sections ont été mis en cause.

Je cite d'abord quelques extraits de l'enregistrement.

A une question du président d'honneur, concernant notre constitution en ASBL, voici la réponse entendue: «... C'est une bonne question qui m'embarrasse un peu. Parce que tout simplement, nous sommes reconnus comme ASBL aussi longtemps que nous constituons une association d'anciens combattants (NDLR: sic) Or, il se fait, depuis un certain temps, que ne figure plus sur le bulletin qui peut être membre, afin de pouvoir étendre le bénéfice de l'ASBL à tous les jeunes Chasseurs Ardennais».

Et, plus loin:

«C'est tellement vrai qu'en ce qui concerne le président national, par exemple, le colonel Mathen, président national, vient à décéder et on décide que la Fraternelle ne peut pas rester sans chef. Dans les heures qui suivent (sic) quelques chasseurs Ardennais se sont réunis à Bruxelles, au Helder, rue de Luxembourg — la fraternelle n'était pas entièrement représentée (NDLR: sic) — et ont désigné, je répète désigné, le président national, Monsieur Albert Hubert. C'est seulement à l'assemblée générale suivante — un an plus tard — que l'on a voté la nomination d'un comité; car, c'est le comité élu par l'assemblée générale qui choisit en son sein son président.

REPLIQUES:

1. La loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif ne confère aucun statut. Elle accorde simplement la personnalité civile aux dites associations. Il leur appartient de respecter les dispositions de la loi, e.a. concernant les publications des statuts au Moniteur, les «différentes sortes d'associés», les administrateurs, les assemblées générales, les comptes et budgets, etc... Par exemple, la remise de la liste des membres effectifs au greffe du tribunal de première instance du siège social (Arlon) et les modifications annuelles. Cela est fait chaque année, (alors que beaucoup d'ASBL !!!) et cela donne pas mal de tablature au Secrétaire national et aux sections.
2. La Fraternelle a été constituée en ASBL dès sa création, décidée en septembre 1945. Le procès-verbal de la première réunion du «Comité d'organisation, daté du 30.09.1945, porte que «Le capitaine Hubert est désigné pour rédiger un projet de statuts». Celui-ci, avant d'être admis, devait être examiné par un comité restreint, où figuraient selon mes souvenirs, le colonel Philippart, premier secrétaire général, Firmin Remienne, et après accord du Président national (le Lieutenant Général Descamps), il devait être soumis à cinq juristes (les notaires Ensich, Henrion et Robert; les avocats Simonet et Pirard, tous anciens Chasseurs

Ardennais). L'acte de constitution a été passé devant Roland Ensich et les statuts publiés au Moniteur (Annexes) du 2.3.1946.

3. Monsieur Gilsoul confond ASBL et reconnaissance par les ministres de la Défense nationale et des Affaires étrangères de notre qualité d'association NATIONALE, INDEPENDANTE ET REPRESENTATIVE qui nous était initialement refusée, parce qu'on ne réunissait pas toutes les conditions, objectait-on, notamment nous étendre à tout le territoire national, et que j'ai obtenue en 1971 seulement, grâce à notre grand ami, le Ministre P.W. Segers.

Les statuts initiaux, arrêtés à Arlon, le 9.2.1946, stipulaient notamment:

«Art. 8: La fraternelle se compose de membres effectifs, de membres honoraires et de membres adhérents (NDLR: La loi sur les ASBL prévoit, explicitement les adhérents; les honoraires et protecteurs doivent leur être assimilés).

Art. 35: Le comité central élit parmi ses membres un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint et un trésorier.

Le plus âgé des vice-présidents remplit les fonctions de président en cas d'absence du dernier».

NDLR: A noter que l'élection du président national par le comité central a été abrogée en 1958 et a été statutairement confiée à l'assemblée générale de même que tous les autres membres de ce qui est devenu en 1972 le conseil d'administration. La première formule tenait au fait que les deux premiers présidents furent nos commandants de Division. Il paraissait peu séant de soumettre leur désignation à une compétition éventuelle.

4. Les statuts ont été largement refondus en 1972, toujours de la plume du soussigné et approuvés par l'assemblée générale unanime, tenue à Liège le 30.4.1972. Publication aux annexes du Moniteur du 2.9.1972.

Principales modifications:

- a) Les membres protecteurs ont été ajoutés à l'article 8 et, en 1982, ceux qui avaient porté le béret des Chasseurs Ardennais dans les maquis.
 - b) A l'article 34, la mention selon laquelle tous les membres du conseil d'administration devaient être des membres effectifs a été supprimée en 1980.
5. Le colonel Edouard Mathen, troisième président national, est décédé le 19 juillet 1964. Immédiatement, le juge de paix de Bastogne, Jean Didier, premier vice-président, est devenu président national a.i.
 6. Le successeur a été élu non pas quelques heures après la mort du colonel Mathen mais plus de neuf mois plus tard, à savoir le 24 avril 1965, et non pas par quelques-uns mais lors de la 20^e assemblée générale statutaire, tenue à Bruxelles. La plupart des sections y étaient représentées, et notamment celle de Namur. Pour référence, «Le Chasseur Ardennais» n° 63/1965. Cette désignation a paru aux Annexes du Moniteur le 24.6.1966.

Comme quoi, il faut toujours bien réfléchir avant de parler.

Le fabuliste grec Esope répétait déjà, voici quelque vingt-cinq siècles, qu'il fallait tourner sa langue vingt fois ou cent fois dans sa bouche avant de parler. Disons le temps d'un escargot pour traverser le pont de Jambes!!!

Albert HUBERT,
Président national.

VIRTON

Dimanche 24 avril 1988

CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

PROGRAMME

- 9 à 9h15 Accueil des Congressistes
Rue Chanoine Crousse, en face du collège St Joseph.
Les cars se rendront au parking du centre sportif et culturel.
- 9h15 à 9h30 Formation du cortège
- 9h40 Défilé, avenue Bouvier -
4 groupements
- 10h00 Hommage aux morts et dépôt
de fleurs
- 10h20 Messe avec participation de
l'Harmonie St-Pierre
- 11h15 Cortège - Musiques et Dra-
peaux, vers le centre sportif et
culturel
- 11h30 Assemblée générale
- 13h10 Apéritif et Déjeuner au Centre
de la vallée de Rabais



Virton - Vie culturelle



Virton - Centre touristique

MENU

- Apéritif «Martini» - Amuse-gueule
- Mousse de jambon gaumais
- 1/4 Goldinger
- Feuilleté de Volaille
- 1/2 Cuvée Impériale
- Rôti Prince Orloff
- Haricots verts et croquettes
- Glace Corolla
- Café
- Participation: 690 F
- Bouteille supplémentaire: 180 F

Inscriptions: uniquement dans les sections, avant le 31 mars.
Paiement par les sections au CCP 000-0729100-48 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais - c/o Ghislain Baar, rue de la Station 22, 6762 Saint-Mard, avant le 5 avril.

Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire de la Fraternelle (Article 30 des statuts).
Tous les Anciens doivent porter fièrement le béret vert.
On peut s'en procurer dans les sections.

Ces chroniques nous sont parvenues alors que nous avions clôturé la mise en pages de la rubrique des sections.

LA VIE DE LA FRATERNELLE



BASTOGNE-MARTELANGE-VAUX/SURE

- 17-02-88 Plusieurs drapeaux des associations patriotiques mais, peu de monde au monument aux morts, pour commémorer le 54^e anniversaire de la mort du Roi Albert.
- 13-02-88 Assemblée générale de la section. Une bonne quarantaine de membres assistait à l'assemblée générale.

A la demande de quelques membres, un car sera, probablement, affrété pour le pèlerinage à Vinkt. Renseignements auprès des délégués.

Avis aux anciens du 2^e régiment des Chasseurs Ardennais.

Vient de paraître un très beau livre du Commandant e.r. Georges, qui retrace l'histoire du 2^e Chas. Arden., depuis sa création jusqu'au 10 mai 1940.

Un volume de 750 pages comprenant de nombreuses photos, des interviews et anecdotes.

Un livre souvenir pour les anciens, leurs enfants et petits-enfants.

On peut se procurer ce superbe livre en versant 850 F (750 F + 100 F de port) en effectuant un versement au compte n° 210-0983867-46 de B.S.+ édition - 58, avenue E. Pirmez - 1040 Bruxelles.

Décès

- Jules Remy, membre protecteur, décédé à Bruxelles, le 18-12-87, époux de Mme Gabrielle Hendrickx et frère de notre regretté président Léon Remy.
- Maurice Hardy, de Bastogne, membre effectif, décédé à Namur le 16-01-88 à l'âge de 77 ans, époux de Mme Juliette Richard.
- Joseph Sulbout, de Houmont, vice-président de la section, décédé à Bastogne le 20-1-88 à l'âge de 72 ans, époux de Mme Pèlagie Strepenne.

HAINAUT

Dernières activités

Nous venons de clôturer une période calme, laquelle nous a ainsi protégés des intempéries et autorisés à récupérer avant les nombreuses manifestations d'avril à juin. Néanmoins, depuis la précédente revue, une délégation avec drapeau était à Bruxelles le 15.11.87 pour la relève solennelle de la garde par le 3^e Chasseurs Ardennais.

Et le 17 février de cette année, cette même délégation, amputée de son Président, était à Charleroi, pour la commémoration du 53^e anniversaire de la mort du Roi Albert.

L'absent, en effet, était napte au service, ayant pris son pied dans un balatum récalcitrant et s'étant écrasé la poitrine sur un meuble d'ou trois côtes froissées. Tout est dorénavant réglé.

Programme

24 avril
20 mai
25 mai
27 mai

Virton
Marche-en-Famenne
Vielsalm
Arlon

Congrès National
Fastes du 1 ChA
Fastes du 3 ChA
Fête de l'Infanterie et fastes de l'Ecole d'Infanterie
42^e Pèlerinage
Fastes du 20 A
XXII^e Marche du Souvenir et de l'Amitié

29 mai
10 juin
23-26 juin

Vinkt
Werl
Arlon-Vielsalm

Cotisations

A l'analyse de la situation à fin février, je constate que certains se font tirer l'oreille alors que d'autres régleront bientôt deux cotisations sur le même exercice tellement ils sont pressés.

Pour les retardataires, je rappelle que le petit mot gentil, accompagné d'un bulletin de versement dûment complété, expédié par notre trésorière, nous coûte des frais postaux supplémentaires dont notre caisse se passerait bien. Alors, un petit coup d'œil sur la date figurant au bas de votre carte d'affiliation?

Nouvelles des nôtres

Nous ne déplorons et avec la plus grande satisfaction, pas le moindre décès.

Néanmoins, et à ma connaissance, deux de nos membres furent récemment hospitalisés pour des raisons très sérieuses.

Le Cdt e.r. Albert Catiaux et notre membre adhé Jean-Claude Baldazzi.

Bon rétablissement à eux deux.

Contacts

Le nouveau n° d'appel du Secrétariat et de la Trésorerie vous sera communiqué dès qu'il sera connu. En attendant, veuillez téléphoner pour toutes vos informations et demandes au Président, soit le 071/42 23 06, après 19 heures. Mérite de votre collaboration.

Le Tank Museum est... reparti



Le Tank Museum, asbl présidée par le lieutenant général e.r. F. Dewandre, a rouvert, depuis le 26 mars, son exposition de véhicules blindés militaires, datant de la seconde guerre mondiale.

Il est accessible au public tous les jours, sauf le lundi, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h 30. Entrée gratuite.

IN MEMORIAM

Albert Morsomme

Nous avons appris par la presse le décès à Namur, le 28 janvier 1988, d'Albert Morsomme, né à Gouvy le 21 juillet 1916, et préfet honoraire de l'Athénée royal de Ciney.

Sous-officier Renseignements et Liaisons à l'état-major du Bataillon Moto ChA, en 1940, il avait été chargé par le colonel Léon Krémer d'établir l'historique officiel de notre bataillon motocycliste. Cet ouvrage, intitulé «Face au devoir» a paru en mai 1962.

Camille Blaise

Je voudrais souligner ici le décès de Camille Blaise à Rettigny-Cherain, en sa 75^e année. Il fut le porte-drapeau, combien fidèle, pendant ce longues années, de la grande section de Houffalize. Toujours présent à toutes les manifestations et autres événements, en dépit d'un état de santé devenu précaire. Un exemple parmi beaucoup d'autres.

Mme Aimée Joséphine Houba

Jacques Postawka, domicilié à Uccle, nous a prié d'annoncer le décès de sa mère, grande invalide de guerre, originaire d'Ambly.

Le Professeur Edouard Franckx

Décédé inopinément à Bruxelles, en sa 81^e année, Edouard Franckx était professeur émérite à l'ERM, colonel hre du Génie et des Transmissions, prisonnier politique de Breendonck, Esterwegen et Dachau et président de l'Union des Fraternelles de l'Armée secrète.

Nos sincères condoléances à toutes les familles et associations éprouvées.

Souvenirs du 20 A

Un officier d'artillerie, appartenant présentement au service information et Relations publiques de la Force terrestre, serait heureux de proposer, en tant que collectionneur, d'un insigne du Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais, devenu plus tard 20 A, à savoir la hure au centre de canons entrecroisés. Mieux encore, si possible, d'un béret avec son insigne.

S'adresser au lieutenant baron J. Cartier d'Yves, Quartier Reine Elisabeth à Evere (Tél.: 02/243 37 90).

Matadi en juillet 1960

M. Maurice Voss, dont l'épouse est la fille de feu l'adjudant-chef Jean-Baptiste Biard qui a fait partie des Chasseurs Ardennais durant toute sa carrière, effectue des recherches dans le but de retracer l'historique de notre Force navale durant les événements qui se sont déroulés au Congo belge en juillet 1960. Dans ce but, il souhaiterait entrer en contact, afin de recueillir leurs témoignages, avec d'anciens ou actuels Chasseurs Ardennais, qui auraient participé à ces opérations, notamment à Matadi.

Adresse: Maurice Voss, rue St-Jean, 4840 Welkenraedt.

FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Secrétariat National

EFFECTIFS DE MEMBRES

Sections	1986	1987
Arlon	691	730
Athus	333	315
Bastogne	644	624
Bertrix	305	307
Bouillon	349	347
Brabant	612	440
Erezée	261	257
Etalle	290	294
Florenville	205	196
Hainaut	Brab.	207
Houffalize	1.321	1.246
Huy	304	287
Liège	249	336
Marche-en-Famenne	358	354
Namur	310	300
Neufchâteau	402	391
Saint-Hubert	354	353
Vielsalm	633	620
Virton	168	168
1 ChA	957	972
10 Li	15	10
Totaux	8.761	8.754

TRESORERIE NATIONALE FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

Bilan au 31 octobre 1987

Disponible		Capital	
Espèces en caisse	3.340		1.856.150
C.C.P.	520.234	Service social	566.388
Banque: à vue	55.753		
Livre: de dépôt	276.823		
Livre: social	566.388		
Réalisable			
Obligations et B.C.B.B.	1.000.000		
	2.422.538		2.422.538

Bilan global au 31.10.1987

Existences au 31.10.1986		Detail des avoirs	
Recettes	6.264.918	Numéraire	120.538
	6.276.526	Chèques postaux	1.008.360
	12.541.444	Banques	1.574.257
		Livrets d'épargne	1.964.557
Dépenses	6.103.232	Titres	1.770.000
	6.438.212		6.438.212

Comment on écrit l'histoire de mai 1940 dans une revue semi-officielle

Nous avons eu connaissance avec retard de la réaction, combien justifiée, de notre valeureux ami Adolphe Lheureux à un article paru dans «Mémo» d'octobre 1987, «revue historique», publiée par l'Association des Amis du Service historique de l'Armée. L'auteur est un certain Jean-Luc Flivet, qui nous est parfaitement inconnu, et il traite de Rommel «... dans le pays de Namur». Ce qui retient notre attention et provoque notre irritation, c'est le début :

«Le 10 mai 1940, Hitler déclencha la ruée vers l'Ouest; la division de Rommel partait dans les Ardennes belges, à peu près à la hauteur de Namur. Sa pénétration ne fut pas trop difficile; nos troupes avaient bien installé des obstacles antichars, mais ces derniers étaient le plus souvent laissés sans défense et donc facilement contournables...»

Sergent de réserve à la 3^e Cie du 3 ChA, Adolphe Lheureux était à Chabrehez, comme adjoint du lieutenant Jules Crémier, tombé glorieusement dans ce combat. Rappelons qu'ensuite, il s'évada d'Allemagne, fut agent parachutiste SOE et prisonnier politique (durant 2009 jours). En résumé, dans sa lettre à la revue précitée, il rapporte :

«Les trente-neuf Chasseurs Ardennais de Chabrehez ont contenu, de 10 h 30 à 22 heures, le 10 mai, un bataillon et deux chars ennemis, de la Division Rommel...».

Nous eûmes sept tués dont deux officiers... Quand on ignore un tel fait d'armes, on se tait».

L'auteur de l'article aurait pu au moins lire la brochure éditée par la Section historique de l'Armée en 1955, intitulée «Le combat de Chabrehez» et dont l'auteur, historien sérieux, et même parfois sévère, s'il en fut, est le regretté commandant Georges Hautecler. Sous-titre «Chasseurs Ardennais contre Rommel» et aussi les études de son ami, le lieutenant-colonel André Bikar.

Une seule citation de l'introduction de G.H.:

«... Rommel en personne est présent et dirige l'attaque. En face: trois sous-lieutenants des Chasseurs Ardennais abandonnés à leur sort. Par leur résistance obstinée, ils obligent la division allemande à renoncer au but fixé pour le premier jour de l'invasion: atteindre l'Ourthe...».

La préface fut écrite par le lieutenant général J. Piron, Président du Conseil Supérieur des Forces Armées. En voici quelques extraits:

Tant de choses, bonnes ou mauvaises, ont été dites ou écrites sur la campagne des 18 jours, qu'il est consolant de lire que certaines troupes ont fait tout leur devoir.

Ce fut notamment le cas de ces beaux régiments de Chasseurs Ardennais qui, jusqu'aux derniers jours de la bataille de la Lys, constituèrent, pour le Commandement, la réserve solide sur laquelle on pouvait compter.

... le commandant Hautecler fit bien en relatant ces actions héroïques, trop peu connues des Belges et de leurs Alliés.

Déjà le récit du combat de la compagnie Bricart à Bodange nous a fait frémir d'enthousiasme et de fierté. N'est-il pas digne des plus belles épopées? Les larmes ne montent-elles pas aux yeux lorsqu'on évoque la mort héroïque de son chef qui, le soir tombant, après une journée de dur combat, ayant arrêté deux bataillons d'élite des meilleures troupes allemandes, s'abattit sur ce sol ardennais, si généreux en braves soldats. Ici, ce sont trois sous-lieutenants qui arrêtent l'avant-garde de la division Rommel. Tous trois sont Ardennais...

Gourmet, de Bouillon, est tué sur sa pièce...

Crémier, de Limerlé, est tué à la mitrailleuse dans un corps à corps...

Catin, sous-lieutenant de réserve, le seul survivant a rejoint l'école de Vielsalm où il professait avant la mobilisation.

Leurs soldats aussi sont ardennais.

Ils sont animés de ce bel esprit de corps et de cette fierté qui sont l'apanage des meilleures troupes.

C'est en pensant à eux que le War Office a coiffé ses commandos du béret vert.

NDLR: Soulignons la dernière phrase. Sans autre commentaire, sinon pour regretter que le comité de rédaction de «MEMO», composé de certaines personnalités éminentes ait pu laisser passer le texte incriminé.

SAUVER LA BELGIQUE

Nous avons reçu, via l'Union nationale des Evadés de Guerre, le communiqué ci-après, aux termes duquel nous souscrivons sans réserve.

Les anciens combattants de 1914-1918
Les combattants des 18 jours de mai 1940
Les prisonniers de guerre pendant cinq ans
Les prisonniers politiques
Les Résistants et les Volontaires de Guerre
Les Evadés de Guerre
Les Invalides de Guerre
Les Combattants d'Abyssinie
Les Vétérans des Troupes Coloniales Belges au Moyen-Orient
Les Combattants des Forces Belges de Grande-Bretagne
Les Vétérans de la Guerre de Corée
Les anciens des opérations humanitaires en Afrique

TOUS UNIS DANS LA MEMOIRE DU SACRIFIEN DES MEILLEURS D'ENTRÉE EUX

tiennent à proclamer publiquement aux deux Communautés Nationales, toutes tendances philosophiques et politiques réunies, que les sacrifices auxquels ils ont consenti n'étaient pas DESTINÉS À CETTE IMAGE DE LA BELGIQUE qu'on est occupé à fabriquer.

Ils ont le sentiment que leur Patrie se trouve à un tournant de son destin et sont navrés de constater que la PARTICIPATION est la tendance la mieux partagée par ceux qui sont en charge des destinées de la CAPITALE DE L'EUROPE DE DEMAIN.

Toujours, le Pont-Rail de Houx

Notre camarade Henri Servais, ancien du 10^e de Ligne, classe 1931, qui ne précise pas son grade, nous envoie une lettre fort gentille, avec en avant-titre, «Nous approchons de la vérité».

En voici le texte:

Notre caporal Piquard n'est pas bien loin du but, mais le sergent du 2^e groupe était Léon Bricaut et non Brichoux (NDLR: A vrai lire, on a dû prendre «Brichaux» pour «Brichoux», ce qui montre la nécessité d'écrire les noms propres en capitales). Quand le brave André Darche est tombé glorieusement, était à ses côtés le sergent Herman de Radelage (Marte-lange) qui a été blessé au bras par un éclat d'obus».

Je suis à Lilliput, où l'on se bat pour savoir si c'est par le gros bout ou par le petit bout qu'il faut manger les œufs à la coque... Je suis le souverain d'un petit pays et de petites gens... J'ai passé ma vie à leur faire du bien... Ils m'ont traité de voleur et d'assassin... injures... nourriture pour imbéciles. Mais, l'histoire jugera.

(Léopold II)

PENSIONS DE GUERRE

Le rapport 1987 de la CNPG

La Caisse nationale des Pensions de la Guerre, gérée par l'Administration de la Trésorerie, a déjà rendu public son rapport concernant l'année 1987, ce qui constitue sans doute un record, comparativement à de nombreux autres documents de l'espèce, émanant des secteurs public ou privé. Il fournit, sur 113 pages, un panorama on ne peut plus instructif.

Nous nous limiterons à quelques éléments, quitte à y revenir plus tard.

Au cours de l'année considérée, 7.251 nouvelles pensions et rentes ont été prises en charge dont 6.031 pour l'A.P. et 1.220 pour des victimes civiles. Pendant la même période, 21.815 décès ont été enregistrés.

Au 31.12.1987, le nombre de pensions et rentes était de 399.314 contre 415.581 à fin 1986. La dépense globale pour l'année considérée s'est élevée à 17 milliards 167 millions de francs contre 17.253 millions l'année précédente.

Quelques chiffres de répartition:

— Guerre 1914-1918: il y avait encore 34.056 pensions et rentes, dont 856 pensions militaires d'invalidité et 4.207 de veuves et d'orphelins.

— Guerre 1940-1945: 339.668 pensions et rentes, dont invalides 46.199; veuves et orphelins 26.763; ascendants 596; rentes de combattants et de captivité 111.861; rentes de veuves et orphelins 44.691; rentes de mobilisés 55.253. En sus, 11.405 pensions militaires du temps de paix.

Parmi les 856 invalides de 1914-1918, 165 à 10 %, 91 à 15 %, 110 à 20 %, 48 à 25 %, 127 à 30 % et... 33 à 100 % et plus.

— Guerre 1940-1945: 46.199 invalides dont 33.098 entre 10 et 30 %; 91 amputés non bénéficiaires du statut des PGMI; 497 plus grands mutilés parmi les 2.299 grands invalides de 100 à 300 %.

Il y a 1.207 veuves pensionnées d'invalides à 100 % et plus, dont 371 de bénéficiaires du statut des PGMI, 132 d'amputés non PGMI et 704 autres.

Les diverses catégories de veuves totalisent 26.641 unités. D'autre part, 596 bénéficiaires de pensions d'ascendants.

En 1987, 322 nouvelles pensions et rentes concernant les séquestrés de la guerre 1914-1918 ont été accordées, presque toutes à des ayants droit.

Une nouvelle pension à une veuve de temps de paix d'avant 1940; 6.403 nouvelles pensions et rentes pour la guerre 1940-1945 et 522 temps de paix, après le 25.8.1947.

Ajoutons encore que 5.675 pensions et rentes de la guerre 1914-1918 ont été éteintes par décès et 15.108 pour la guerre 1940-1945.

La dépense totale de 17.167 milliards de francs se répartit comme suit (en millions de francs): guerre 1914-1918: 1.182; temps de paix avant le 25 août 1939: 10; guerre 1940-1945: 14.700; temps de paix depuis 25.8.1947: 1.262; rentes dans les Ordres nationaux: 12.

Cdt e.r. Roger GEORGES

CHRONIQUE DU 2^e REGIMENT DE CHASSEURS ARDENNAIS

BS + EDITIONS, 1040 Bruxelles

Le titre complet de ce livre est:

«La chronique du 2^e Régiment de Chasseurs Ardennais aux pays d'Arlon, de Bastogne et de Seilles — 10 mars 1933 — 10 mai 1940

Cdt e.r. Georges R.»

Ce gros ouvrage représente le produit de travaux de recherches et de compilations s'étendant sur plusieurs années.

Et d'abord l'auteur: Roger Georges, natif d'Engreux (Mabompré, actuellement commune de Houffalize, au sud-est du Hérou), a commencé sa carrière d'officier à Bastogne de 1953 à 1956 au 2^e Chasseurs Ardennais, durant sa courte période de reconstitution comme unité d'active. Il est passé ensuite à la Force publique de la Colonie jusqu'en 1960. Désigné pour le 1 ChA à Spich en 1964 où il fut notamment S 1 et porte-drapeau, il passa en 1973 au C 1 n° 1 à Saive et fut S 1 et porte-drapeau, de 1973 à 1982, lors de ses rappels, au 2 ChA, unité de première réserve.

L'introduction de son livre monumental, véritable travail de... bénédictin, est consacrée à la défense du Luxembourg et aux prolégomènes de ce qui a conduit à la création des Chasseurs Ardennais en mars 1933.

Roger Georges a dépouillé systématiquement les informations sur le 2 ChA, le régiment de Bastogne, dans la presse quotidienne et périodique, surtout les publications militaires, et dans les documents officiels se trouvant au Centre de Documentation historique des Forces armées et au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Recensement systématique, année par année, de 1933 à mai 1940, de tous les événements, et notamment de tous les mouvements, catalogue des ordres de bataille, mutations, etc... L'ensemble représente la citation de deux à trois mille noms d'officiers, sous-officiers, etc., avec mention des grades et fonctions. En outre, un grand nombre de photographies, au moins 2 à 3 cents — j'ai renoncé à les compter —, documents nécessairement de qualité variable, car la plupart sont l'œuvre d'amateurs.

Au surplus, la technique était beaucoup moins avancée qu'aujourd'hui.

Au total, 755 pages (le lancement par souscription en prévoyait 350), dont 416 pages rédactionnelles, le reste étant constitué de 89 annexes.

J. de la Hure

Prix de vente: 850 FB, port inclus.

Les commandes sont à adresser à l'éditeur, en versant le montant ci-dessus au compte 210-0983867-48 de

— BS + Editions
Avenue Eudore Pirmez 58 — 1040 Bruxelles.
Tél. 02/647 62 06

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à:

GRAS SAVOYE BRUXELLES S.A.

Rue Montoyer 17 - Bte 3
1040 BRUXELLES
Tél. 513 18 33 - Téléc 61 713

DANS NOS SECTIONS

ARLON

Nous ont quittés

- Marcel Krier, 74 ans, secrétaire communal honoraire. Campagne 1940 au 2^e bataillon du 4^e régiment de chasseurs ardennais. Prisonnier de guerre. Résistant armé. 6 Grand rue à 6701 Noihomb;
- Gaston Dendievel, 68 ans, adjudant retraité. Prisonnier et invalide de guerre. 16 rue de la Caserne à 6700 Arlon;
- Victor Bilocque, 76 ans, campagne 1940 à la 4^e compagnie du 4^e régiment de chasseurs ardennais. Prisonnier de guerre. 159 rue du Moulin à 6700 Fouches.
- Mme Jacqueline Kocks, 50 ans, épouse et fille de nos membres André Dastroy et Raymond Kocks. 26 rue de la Caserne à 6700 Arlon;
- Albert Schmitz, 70 ans, Campagne 1940 au 4^e régiment de chasseurs ardennais. Ancien de Corée. 2 avenue de Luxembourg à 6700 Arlon;
- Nicolas Nerenhausen, 68 ans, Campagne 1940 à la 3^e compagnie du 1^{er} régiment chasseurs ardennais. 8 rue du Centre à 6705 Waltzing;
- Arthur Duchaine, 68 ans, adjudant retraité, campagne 1940 aux chasseurs ardennais. 32 chemin de Weyer à 6700 Arlon.

Nous reitons aux familles dans la peine nos sincères et fraternelles condoléances.

Bilan de l'exercice 1986/1987

La situation générale peut être considérée comme fort satisfaisante. Malgré les nombreux décès, les inévitables transferts et refus, la section est une nouvelle fois en nette progression et je remercie tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Au 31 octobre 1987 notre régionale comptait 730 membres en règle de cotisations se répartissant comme suit:

- 531 membres chasseurs ardennais anciens et nouveaux (plus 11 par rapport au 31-10-86);
- 128 membres honoraires (plus 13 par rapport au 31-10-86);
- 71 membres sympathisants (plus 15 par rapport au 31-10-86).

Soit une augmentation de 39 unités.

Au cours de l'année écoulée 84 nouveaux membres sont venus grossir nos rangs; nous les remercions et nous leur souhaitons la bienvenue.

Nous en avons malheureusement perdu 45 soit par décès, refus ou transfert.

Les comptes de l'exercice se soldent en net boni ce qui nous a permis de verser une somme de 12.000 F pour le soutien du bulletin.

Au cours de notre dernière réunion, 2 nouveaux membres du comité ont été admis en remplacement de nos amis René Lambinet et Maurice Strobbe décédés; il s'agit de:

- Roger Perpète 37 rue Seyler et
- Joseph Geubelle 54 rue Numa Enscht Tesch à Arlon.

Un départ vivement regretté

Au cours de la même réunion, dont mention ci-dessus, nous avons malheureusement enregistré

la démission, pour raison de santé, de notre porteur drapeau Joseph Maquet; celui-ci reste cependant à sa demande membre de la fraternelle, membre de notre comité et délégué du quartier St-Donat pour l'encaissement des cotisations. Rien, si ce n'est un peu de fatigue, ne laissait prévoir cette décision qui est tombée au milieu de nous comme une bombe, à la stupéfaction générale.

Après s'être assuré que ce geste avait été mûrement contrôlé et réfléchi, le président, à son vif regret, a été obligé de l'entériner; il remercia notre ami pour les éminents services qu'il a rendus à la fraternelle et proposa un triple banc en son honneur.

Une page est tournée et c'est notre ami Marcel Guérenant qui, acceptant de lui succéder, portera dorénavant les couleurs de notre régionale.

Au moment où Joseph Maquet abandonne ses fonctions de porte-drapeau qu'il a assumées avec courage et un dévouement exemplaire pendant 19 ans nous le remercions une fois de plus très chaleureusement et espérons que longtemps encore il continuera à œuvrer avec nous pour le bien de notre fraternelle.

Naissances

Être arrière grand-père pour la 5^e fois est peu banal; c'est pourtant ce qui vient d'arriver à notre ami Albert Lippert qui nous annonce les naissances de:

- Laetitia au foyer des époux Maas-Delhez;
- Mégane au foyer des époux Delhez-Poncin;
- Madame Marie Joirkin, membre honoraire, nous fait part également de l'heureuse naissance d'un arrière petit fils Lionel au foyer des époux Moreau-Pair;

— Nous apprenons par ailleurs la venue en ce monde de Mélissa, fille de notre membre Georges Margot et de son épouse Josiane Joseph;

— Laurent, fils des époux Forget-Eppe et petit fils de notre ami et membre Joseph Eppe de Waltzing.

Nos félicitations aux heureux parents, grands parents et arrière grands parents.

Congrès national à Virton

Nous vous rappelons que c'est le dimanche 24 avril que se tiendra à Virton, capitale de la Gaume, le congrès national de notre fraternelle. Voir programme détaillé en tête du présent bulletin.

Comme d'habitude, la section prendra à sa charge l'organisation d'un autocar confortable pour conduire les participants à destination et retour.

Ceux-ci sont priés de s'inscrire d'urgence, encore aujourd'hui même chez le président (tél. 22 20 93) en spécifiant le mode de transport employé (autocar ou voiture personnelle).

Le prix du repas dans le site merveilleux de la vallée de Rabais, tout compris, soit 690 F par personne, est à verser au CCP 000-0980849-82 de la fraternelle des chasseurs ardennais, section d'Arlon, dans les plus près délais.

Départ du car: Gare Ste Croix: 8h10; Place Léopold: 8h15.

Commémoration des combats de Bodange

A retenir le mardi 10 mai.

Des voitures seront à la disposition des camarades qui désirent y participer.

Départ: place Schalbart - Monument Patton à 9 heures.

On s'inscrit chez le président (tél. 22 20 93).

Messe pour les Chasseurs Ardennais vivants et défunts de la section

Celle-ci sera célébrée en l'église St. Donat le samedi 7 mai à 18h30 - sauf imprévu.

Consulter à ce sujet le journal paroissial «Carillons d'Arlon». Invitation cordiale à tous et à toutes.

Notre excursion annuelle

Après le beau succès remporté par notre déplacement de 2 jours en Bourgogne et dans le but de satisfaire tout le monde nous programmons cette année une excursion d'un jour dans les splendides vallées de la Lesse et de la Mause.

Celle-ci aura lieu le **mardi 7 juin** et nous conduira via la station R.T.T. de Lessive (visita guidée), à Han s/Lesse où aura lieu le repas de midi; continuation vers Dinant (promenade en bateau-mouche), les renommés jardins d'Annevoie (visite) et retour par Marche où nous prendrons le repas du soir.

Retour à Arlon vers 21h30.

Le prix de la journée, tout compris, sauf les boissons (autocar-bateau-visites renseignés au programme, 2 repas chauds): soit 1.100 F par personne est à verser au CCP 000-0980849-82 de la fraternelle des chasseurs ardennais, section d'Arlon, pour le 20 mai au plus tard.

On s'inscrit chez le secrétaire A. Collette, organisateur de l'excursion (Tél. 22 49 91) ou chez le président (Tél. 22 20 93).

Départ du car:

Gare Ste-Croix: 7h30; Place Léopold: 7h40.

ATHUS

Décès

Nous déplorons le décès de:

- Jean-Pierre Karigor né à Messancy le 29.11.1914, décédé à la clinique St. Joseph d'Arlon, le 27.12.1987. Ancien du 1^{er} Rgt. des Chasseurs Ardennais, il y fut mobilisé et combattant 40-45. Il assistait régulièrement aux funérailles de ses compagnons d'armes, aussi très nombreux furent les «Bérets-Verts» qui lui rendirent un dernier hommage bien mérité. A son épouse et toute sa famille, nous renouvelons les très sincères condoléances de la Fraternelle.

Congrès National

Le congrès national de la Fraternelle aura lieu cette année à Virton, le dimanche 24 avril, et comme par le passé, la section régionale met à la disposition de ses membres gratuitement un car pour s'y rendre.

Nous souhaitons voir, comme d'habitude, de très nombreux membres s'inscrire pour cette journée en pays gaumais. Vous avez trouvé dans le dernier bulletin tous les détails des cérémonies et aussi le menu très prometteur que la régionale de Virton nous offre au prix de 690 F au Centre Touristique de Rabais, apéritif et vin compris.

Les inscriptions pour les participants au repas seront communiquées aux responsables pour fin mars.

Une circulaire reprenant la convocation à l'assemblée générale de la section régionale d'Athus et le bulletin de participation au congrès national de Virton seront envoyés à tous les membres en règle de cotisation pour 1988. Les heures de passage du car seront communiquées ultérieurement.

Le dîner-choucroute du 24 janvier à Messancy

Le dimanche 24 janvier en la salle Concordia à Messancy, 160 convives membres de notre régionale se retrouvèrent pour le traditionnel dîner-choucroute de la fraternelle. Une fois encore ce fut un succès mérité, car le repas était parfait et le traiteur Jean-Luc Quinet et ses aides sont à féliciter, ce que ne manqua pas de faire le président Léon Spodienne en y ajoutant les félicitations au responsable de l'organisation, le vice-président Albert André, qui s'est donné beaucoup de mal pour la réussite de cette journée, sans oublier Maurice Quinet, le Président Sancova et le responsable de la salle M. Genin.

L'ambiance, les boissons, café et pouce-café et aussi la partie musicale, le tout fit que l'on se quitta à regret mais heureux de cette journée passée dans l'amitié et la fraternité, en se promettant de se retrouver au congrès national à Virton et aussi pour l'excursion annuelle en juin.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

- Le 1-2-1988 une importante délégation des groupements patriotiques du Grand Bertrix a conduit à sa dernière demeure notre camarade ChA Camille Bellevaux de Bertrix, ancien P.G. et invalide de guerre. A sa veuve et à ses enfants la Fraternelle réitère ses sincères condoléances.
- Le 24-2-1988 Gilberte SION résistante 1942-1944 épouse de notre membre protecteur Gaspard Franck de Morthan.
- Le 29-2-1988 notre membre effectif de Bertrix, Jean Mernier, P.G. du stalag XIA, porte-drapeau de la section régionale F.N.A.P.G. DE Bertrix depuis 40 ans.

Congrès National à Virton le 24 avril 1988

Comme annoncé dans le bulletin 151, la section de Bertrix-Paliseul organise le déplacement en car, au départ de Paliseul (Grand Place 7 h.) - Blanche-Oreille (Centre 7h15) - Ochamps (Rivière 7h30) - Virton (Grand Place 7h45 - Gare 7h50) - Herbeumont (Maison Communale 8h10). Les participants doivent s'inscrire chez le Président E. Coison avant le 1^{er} avril. Le prix du repas 690 F (tout compris) par personne, est à verser pour le 1^{er} avril au C.C.P. 000-0380547-16 de la Fraternelle ChA section de Bertrix, Champs Simon 275b, 6803 Herbeumont.

Tous les Ex. Chasseurs Ardennais doivent porter fièrement le béret vert.

Nous espérons, cette année, en plus des membres de l'A.S. ayant porté le béret vert, avoir une forte délégation des jeunes ChA d'après guerre. Attention: pour le voyage, gratuit, priorité sera donnée aux congressistes qui participent au repas... CE N'EST PAS UNE EXCURSION-SHOPPING.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE Du 8 mai 1945

Ce 8 mai 1988 l'Administration Communale de Bertrix et l'Union des Mouvements Patriotiques ont le plaisir de vous inviter à assister le dimanche 8 mai 1988 aux festivités du 43^{ème} anniversaire de la libération des camps dont ci-dessous le programme:

- 10h: Rassemblement à la plaque des fusillés; dépôt de fleurs, sonnerie et départ en cortège vers la maison communale;
- 10h20: Formation du cortège: clique et majorettes, drapeaux, autorités, délégations de la police, des pompiers, des écoles, des anciens combattants, etc..., et départ vers l'église;
- 10h30: Messe pour les victimes des deux guerres;
- 11h30: Dépôt de fleurs au monument aux morts, sonnerie, discours;
- 11h45: Départ en cortège vers la chapelle des Martyrs, dépôt de gerbes et sonnerie, retour par le rond-point, rue de la Victoire et rue de la Gare vers la Grand'Place;
- 12h15: Apéritif offert par l'Administration Communale à la salle des fêtes (Grand'Place);
- 12h45: Banquet du 43^{ème} anniversaire de la libération des camps. Le prix du repas vous sera communiqué par circulaire-invitation.

Les sections voisines de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais qui n'auraient pas de fête similaire à cette date seront les bienvenues à Bertrix (avec leur drapeau).

Il y a 43 ans à Bertrix

Après la guerre 1940-45, la première manifestation en l'honneur des Chasseurs Ardennais eut lieu à Bertrix le 17 juin 1945. Il y avait plus de 300 participants. Voici la reproduction d'extraits du programme.

Journée du Chasseur Ardennais

Bertrix, le 17 juin 1945.

- 10h30: Messe chantée pour les Victimes Civiles et Militaires des deux guerres. Sermon de circonstance. A l'issue de la Messe, procession au cimetière.
- 14h30: Vêpres, Te Deum. Cortège sur la place. Cérémonie au Monument: minute de silence, appel des Morts et des Absents. dépôt d'une gerbe, discours de M. le Bourgmestre, Vers l'Avenir, discours du délégué du S.S. Cha, chant du Chasseur Ardennais.

Souvenirs-nous

Victimes militaires:

1914-1918: Alexis Badard, Jules Badard, Jules Baucant, François Bertrand, Lucien Chenot, Joseph Collin, Victor Cousin, Désiré Gerard, Jules Gilon, Florent Gilson, Jean-Baptiste Mahy, Louis Martin, Jean Piquard.

1940-1944: Henri Bandir, Jules Baucant, Clément Collette, Remy Defoiche, Léon Draux, Fernand Foulon, Roger Minst, Jean-Baptiste Foulon, Jean Mouchet, Louis Petit, Firmin Schmitz, Joseph Vaulet, Victor Wampach.

Victimes civiles:

1914-1918: François Echer, Marcel Finck, Léon Jeangout, Maria Jeangout, Jeanne Joseph, François Lambert, Marie Leclerc, Emile Nannan, Anatole Pignolet, Joseph Piquard, Joseph Wanlin.

1940-1944: Elie Body, Henri Bouché, Lucien Clémentz, Jules Delogne, Sophie Draux, Maurice Gruslin, Marcelle Jacquemotte, Fernand Lamouline, Alberte Leonard, Gaston Libouton, Joseph Noé.

Déportés:

Ecouard Foulon, Joseph Gerard, Firmin Vaulet, Lucien Vaulet, Jean Vaulet, Henri Guidard, Albert Henrien, Camille Mathieu.

BOUILLON

Cotisations

Nous demandons aux membres qui ne sont pas en rapport avec un délégué de section, et qui n'ont pas encore payé leur cotisation pour 1988, de bien vouloir s'en acquitter par virement au CCP de la Fraternelle Chasseurs Ardennais à Bouillon, 000-0512180-20. Merci à l'avance.

Manifestations

24-4-88: CONGRES NATIONAL à Virton.

8-5-88: Commémoration de la fin de la guerre 40-45.

12-6-88: Assemblée générale de notre régionale à Corbion.

Une circulaire donnant tous les détails et instructions pour ces diverses manifestations a été envoyée à tous les membres et nous vous remercions à l'avance de bien vouloir respecter les dates d'inscriptions.

Soyez nombreux à chacune de ces occasions de rencontre. Un appel tout particulier aux membres adhérents; ils doivent assurer la relève.

Décès

— Mme Vve Hansquière-Capelle, membre honoraire, est décédée à Bouillon le 31 janvier de cette année.

— André Giboux, de Noirefontaine, décédé le 20-2-88. Il était le père de Guy Giboux, membre adhérent et délégué de notre régionale à Noirefontaine.

Aux familles, nous reitons nos très sincères et fraternelles condoléances.

BRABANT

Cotisations

Elles rentrent... et notre dernier rappel nominatif dans notre dernière circulaire n'a pas été vain; les «revenus» sont relativement nombreux et nous les remercions.

Notre CCP: 000-0352242-35 — Fraternelle Chasseurs ardennais — Brabant - 1040 Bruxelles.

Cérémonies

Le 17 février dernier, en l'église de Laeken, nos drapeaux, et une délégation ont assisté à la Messe célébrée à l'occasion du 54^e anniversaire du décès de SM le Roi Albert.

Le 6 mars 1988, MM. Vaerewyck et Ledoux ont assisté avec drapeaux à la Messe célébrée à l'initiative des Vétérans de SM le Roi Léopold III de Schaerbeek.

Pour rappel: — le 24-4-88: Congrès national à Virton; — le 29-5-88: Pèlerinage annuel à Courtrai et Vinkt.

Nous attendons de nombreuses inscriptions; notre circulaire de mars-avril vous donne toutes indications utiles.

Décès

Nous ont quittés:

- Général Dessart (en novembre 87);
- Jules Singelé;
- Jean Paesmans;
- Albert Morsomme.

Nous réitérons aux familles éprouvées, nos sentiments de vives condoléances.

Nouvelles des nôtres

Le Major Reumont, notre ancien secrétaire, a subi pour une... 3^e fois une opération chirurgicale de la hanche.

En vrai chasseur ardennais, il l'a à nouveau supportée avec le moral et la hargne du sanglier...

Nous lui souhaitons complète guérison.

Rajeunissement des cadres

Notre trésorier et Madame Colle sont des arrière-grands-parents comblés, un petit David est venu compléter le foyer de leur petit-fils, le lieutenant de Gendarmerie Jean-Marie Burremans.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur à David.

Solidarité

Le Général er. René Bergilez nous a demandé de faire appel à nos membres pour apporter une aide bénévole à l'organisation «BANQUE ALIMENTAIRE» pour la lutte contre la faim, de Bruxelles.

Cette association reçoit, de différentes sources, des colis de vivres à entreposer, avant distribution, dans un dépôt sis rue de Glasgow 16 à Anderlecht (Station métro Jacques Brel).

Un appel est donc lancé à l'un ou l'autre membre de la section, désireux de se dévouer pour cette cause, et prêt à organiser, coordonner et surveiller l'arrivée et la mise en place des colis (pas de manutention). Les prestations seraient libres: le matin, l'après-midi ou même quelques heures. Les frais de transport seraient remboursés.

Bref, un beau job et une bonne action pour un ancien Chasseur ardennais débrouillard...

Adresse de contact: voir ci-dessus - téléphone 02/522 97 00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, le matin, ou tél. au Général Bergilez au 02/687 87 80, le soir.

ETALLE-HABAY-TINTIGNY

Décédés

- Fernand Briel, Bellefontaine;
- Jean Gilson, Habay-la-Veille;
- Ernest Lenoir, Etalle.

Nous adressons à toutes les familles endeuillées nos très sincères condoléances.

Concours de whist

Le 24 janvier 1988 à Houdemont, a eu lieu un concours de whist au bénéfice de la régionale de Chasseurs Ardennais. Nous espérons, la prochaine fois, réunir plus de monde pour ce petit concours. Merci d'avance à ceux qui décideront d'y venir.

Fournitures

En vue de congrès National et pour les autres manifestations n'hésitez pas à contacter le secrétaire qui se chargera de vous faire obtenir les fournitures désirées (elles sont reprises dans chaque bulletin).

Prochaine manifestation

Les cérémonies de l'Armistice à Houdemont. Les modalités vous seront communiquées en temps voulu.

Congrès national

Nous espérons toujours le record de participation, connu pour Bastogne l'an dernier. C'est chez nous en Gaume, pensons-y.

Cartes de membres

Si l'un ou l'autre de nos membres désire recruter de nouveaux membres, il ne faut pas hésiter. Des cartes sont encore disponibles au Secrétariat de la Régionale.

Changement d'adresse

En cas de changement faire connaître si possible, la nouvelle adresse au Secrétariat de la Régionale.

FLORENVILLE

Activités

Peut-on parler d'activités pendant cette période hivernale qui n'en finit pas? La section hiberna en attendant le réveil de la nature qui, chez les Chasseurs Ardennais, se manifestera dans la capitale de la Gaume, le 24 avril prochain, par une participation nombreuse au congrès et un enthousiasme méridional.

Une circulaire envoyée à chaque membre de la section donne toutes les coordonnées de cette journée. Si vous avez besoin d'un renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à téléphoner à un responsable de la section.

N'oubliez pas de porter votre béret vert car c'est lui qui est devenu le plus beau symbole de vos exploits; celui qui vous distinguera toujours. Il a été à la peine, il doit être à l'honneur.

Décès

Nous avons appris trop tardivement pour être présents à son enterrement, le décès de notre camarade Fernand Charriet de Sainte-Cécile.

Nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.

Cotisations

Quelques cotisations sont encore à percevoir. Si vous n'avez pas encore payé, voyez votre délégué ou faites un versement au CCP n° 000-0804897-88 de Chasseurs Ardennais, rue d'Orval 22, 6820 Florenville. La carte 1988 suivra.

HOUFFALIZE

Secrétariat

Il est maintenant opérationnel entre les mains de J.M. Octave 30 A, à 6674 Monteban, tél. (080) 51 77 44 (en soirée de préférence). En même temps, il est trésorier de notre Section.

Porte-drapeau

Suite au décès de notre regretté Camille Blaise de Rettigny, c'est M. Jean Grommensch de Limerlé qui a bien voulu assurer la relève à ce poste d'honneur et de dévouement.

Nous l'en remercions vivement et assurons le défunt de notre souvenir reconnaissant pour tous les services rendus.

Congrès national

Chacun sait qu'il aura lieu cette année à Virton le 24 avril prochain. Le programme de la journée, ainsi que le menu du repas et son prix ont paru dans le dernier N° du bulletin (N° 151).

Nous insistons vivement pour une bonne représentation de notre Section et demandons que les participants se fassent inscrire dès maintenant soit au secrétariat, soit chez le Président J. André. (Date limite: 31 mars). Comme d'habitude, groupez-vous pour le voyage dans un bel esprit de camaraderie ChA.

Pèlerinage à Vinkt

Suivant la tradition, notre Section est toujours largement représentée à ce pèlerinage qui aura lieu cette année le dimanche 29 mai. Nous envisageons d'affréter pour le transport un car dont le coût sera supporté par la caisse de la section.

Que les amateurs veuillent bien se faire connaître chez le Président J. André immédiatement après le congrès, afin que nous puissions combiner l'horaire et vous prévenir à temps. Merci.

Le repas de midi sera pris dans un self-service.

Autres manifestations

- Pour avis aux amateurs:
- 20 mai: Fastes du 3 ChA à Vielsalm;
- 25 mai: Fastes du 1 ChA à Marche;
- 23 au 26 juin: XXII^e M.S.A.

Cotisations 1988

Je remercie nos vaillants délégués pour la rapidité de la récolte.

Il reste encore quelques listes non rentrées; nous les attendons très bientôt.

Un certain nombre d'isolés n'ont pas encore non plus renouvelé leur cotisation (minimum 200 F). Nous insistons pour qu'ils se mettent en règle le plus tôt possible. Merci à tous.

Enfin nous demandons qu'on nous communique les changements d'adresse et aussi que les dames veuves nous signalent le nom du mari défunt figurant sur nos listes.

NOUVELLES FAMILIALES

Distinction honorifique

Notre membre Georges Saint de Sar-Custine est autorisé à porter une palme en or sur le ruban de la Croix des Vétérans du Roi Léopold III.

Toutes nos félicitations.

Noces d'or

Sommes heureux d'apprendre les noces d'or des époux:

- Marcel Panzel-Chauvier de Gedinne;
- Ernest Bugnon-Jadot de Gedinne;
- Marcel Arnould-Clarival de Gedinne;
- Hector Zune-Roberly de Lamorment;
- Joseph Breulet-Lefèvre de Chapois.

A ces heureux jubilaires, nos chaleureuses félicitations et nos vœux de santé et de bonheur durant de nombreuses années encore.

Naissance

— Laura Gresse, arrière petite-fille de Albert Gresse de Rettigny.

Nous souhaitons à la petite Laura une longue vie très heureuse et félicitons ses parents, grands-parents et arr. grand-père.

Décès

Nous allons à déplorer le décès de:

- Marie Clarival, belle-mère de Alfred Sommelette de Louette St-Pierre;
- Christiane Danloy, mère de Marcel Godafroid de Louette St-Denis;
- Gilles Piroux, beau-frère de Emile Arnould de Louette St-Denis;
- Paul Halin de Tellin, membre, ancien du 5 ChA et P.G.;
- André Quinet de Nette-Dinant, ancien du 20 A et P.G.;
- Maria Mossoux, mère du membre Edmond Casart de Dinant;
- François Xavier Dochain, petit-fils d'André Dochain de Natoye;
- Camille Sévrin, oncle de Jean Thonon de Chevetogne;
- Désiré Soraignard, beau-frère de Cynille Lavis de Laloux;
- Fernand China de Champlon, Bourgmestre Hre, ancien du 2 ChA et P.G.;
- Jules Degruene de Ciney, Lieut. Colonel, membre prof. frère de R. Dagrune;
- Simone Michaux de Ciney, belle-sœur du membre R. Résimont de Biron;
- Georges Gelline de Dinant, ancien du 20 A et vol. de guerre 16^e Bon;
- Edgard Lambert de Marche, frère de notre délégué A. Lambert de Rochefort;
- Arsène Wiot de Avenne, 12^e Bon Fus., frère du membre Ed. Wiot de Tellin et beau-frère de notre déléguée Emma Leclerc de Charly;
- André Giaux de Forrières, ancien du 3 ChA;
- Jeanne Gelis, épouse du membre Albert Seleck de Embourg;
- Camille Blaise de Rettigny, porte-drapeau, ancien du 3 ChA et P.G.;
- Ernest Rinchar de Houffalize, ancien du 3 ChA;
- Fernand Bertrand de Lavacherie, ancien du 2 ChA et P.G.

Nous réitérons aux familles éprouvées nos sincères et fraternelles condoléances.

HUY

St. Valentin

«Le commandant m'a rassemblé pour vous dire que...»

Aujourd'hui, c'est St. Valentin, et les hures... hilares et leurs compagnes se sont rassemblés, se congratulent, s'embrassent, se donnent de grandes tapes dans le dos... ces gamins à la récréation. Vraiment, cette «jeunesse» commet bien des débordements!

Quatre mois après nos «retrouvailles», la «revoyure» permet ces petites excentricités.

Apéritif hilarant dégusté avec délice et puis... Rappel à l'Ordre!

Notre Marche des Chasseurs Ardennais les fige tous et toutes au «garde à vous» et ils chantent, chantent... Ouzo, gambas, méxaxa font rougir les nez.

La Pythie, ainsi que d'autres dieux, que nous avions consultés, nous étaient favorables et la «St Valentin des hures» bat son plein.

Parmi la profusion de colonnades et de temples figurant sur les murs du Parthénon, voici Athéna, fille de Zeus, casquée et cuirassée de la peau d'Amalthée,

portant l'égide ou figure en son milieu la tête de la Gorgone aux cheveux de serpents qu'elle terrassa.

Vicci Zeus lui-même, dont les yeux lancent des éclairs. Eros d'ailleurs... picore à toutes les tables et y distille un fluide parfumé d'un peu de nostalgie.

Josette... «Baisse un peu l'abat-jour Il fait si bon ce soir».

Et tous les Valentins offrent à leur Valentine un amour de petit bouquet romantique aux tons pastels.

Des murmures, des smashes, des visages qui rosissent, un peu de rosée au coin de l'œil...

Hum! Haut les cœurs Chasseurs Ardennais! Un toast à St. Valentin et la fête reprend de plus belle.

'88, l'année aux anneaux entrelacés a bien débuté!

C'étaient nos amis...

— Le Chasseur Ardennais Henri Cugnon, rue des Martyrs, 36 à Seilles, décédé le 13 janvier 1988.

Nous l'avons salué une dernière fois, avec drapeau, lors du son grand départ et nous renouvelons à Madame Henri Cugnon et à sa famille nos très sincères condoléances.

— Le Chasseur Ardennais Charles Tixhon, né à Huy le 21 octobre 1919 et y décédé le 13 janvier 1988, rue Charvay, 83. Il fit la campagne au 3 ChA (matricule 297.1264) et subit la captivité au Stalag 17 B durant 5 ans et un mois, ce qui ébranla fortement sa santé.

Non prévenu en temps opportun, nous n'avons pu être présents pour lui rendre un dernier hommage. Nous présentons à Madame Charles Tixhon nos très sincères condoléances.

Nous apprenons — très tardivement — et après démarches de notre part, que:

- Le Chasseur Ardennais Louis Matagne, rue sur les Sarts, 16 à Stockay St-Georges est décédé le 18 février 1987. Aucun autre renseignement.
- Le Chasseur Ardennais Marcel Navarre, rue L. Dolhen, 49 à Ans est décédé le 11 juillet 1987. Aucun autre renseignement.

Ils étaient anciens de 1940 et membres de notre Section.

Nous regrettons de n'avoir pu les saluer une dernière fois.

Nous présentons aux familles Louis Matagne et Marcel Navarre, nos très sincères condoléances.

Nous nous permettons de rappeler — une fois de plus — de vouloir bien nous informer, en pareils circonstances, dans les plus brefs délais.

On peut obtenir, via les sections, nos luxueux
FANIONS ChA

★

Prix: 385 F

NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

Activités

Mercredi 23 décembre, le président Rémiche et Albert Coibion, portant le drapeau, ont assisté à Saint-Hubert, à la remise des hures à la 2^e Compagnie. Le président Rémiche a procuré un gîte confortable à la 1^{re} Compagnie, en manœuvres dans la région de Neufchâteau. L'accueil fut chaleureux.

Décès

Alfred Klepper, porte-drapeau de Neufchâteau, a perdu son frère Ernest à Grandvoir. Nous avons appris avec peine le décès de Mademoiselle Yvonne Henriette, sœur de Camille à Recogne.

Nous avons assisté aux funérailles de Joseph Van Vooren de Libramont, décédé brutalement de 22 janvier. Il faisait partie de toutes les associations.

Deux autres membres effectifs nous ont quittés: Paul Leyder et Albin Raty de Neufchâteau. Une délégation, avec drapeau, a assisté aux funérailles de ces trois braves.

A leurs veuves et aux familles éprouvées, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Assemblée générale

Elle se tiendra, comme annoncé précédemment, à Leglise, salle «Nos loisirs» le mardi 5 avril à 15 heures. Pour tous les membres recevant le bulletin, cet avis tient lieu de convocation.

Congrès de Virton du 24 avril

On s'inscrit en versant le coût du dîner 690 F (on peut arrondir à 700 F) au CCP 000-0715193-12 de la section Neufchâteau-Libramont.

Les trésoriers doivent communiquer le nombre de participants au repas avant le 5 avril. Donc, hâtez-vous et dites si vous prenez le car payé par la section ou pas.

Les inscrits seront avertis, par un imprimé, des itinéraires et horaire du car.

Venez à Virton le 24 avril! Merci!

VIRTON

CONGRES NATIONAL

Réunion des membres du comité et des délégués responsables repris au bulletin N° 151 du 4^e trimestre 87 en vue de la mise au point du congrès national du 24 avril, de concert avec les responsables communaux, les chefs de musique, la police, la Croix-Rouge, les gérants des complexes occupés, la presse, etc...

LE VENDREDI 8 AVRIL A 17 H 30 A LA SALLE DES MARIAGES, HOTEL DE VILLE A VIRTON.

Pour rappel, dernière limite pour les inscriptions au banquet du 24.04.88 = 5 AVRIL.

Les directives relatives aux cérémonies du 8 mai vous seront transmises par la presse locale.

Notre Assemblée Générale du 28 novembre 1987 à St. Nicolas (Liège). Grand succès: plus de 120 participants, membres de la section Liège-Verviers et leurs invités de la région liégeoise.

Le 31 octobre 1987, fin de l'exercice 86-87, notre trésorier Pol Charlier a demandé qu'il soit procédé à une autre répartition des tâches, au sein du comité de la section.

Il souhaitait être déchargé de la fonction de trésorier qu'il assurait depuis plusieurs années, et se consacrer à des opérations ponctuelles, mieux en rapport avec ses disponibilités horaires.

Le comité a chaleureusement remercié Pol Charlier pour la manière impeccable dont il s'est toujours acquitté de sa mission de trésorier.

Une fois de plus d'ailleurs les réviseurs aux comptes ont vainement essayé de trouver des erreurs dans les livres comptables!

Marcel Dodinval, un de ceux-ci, a exprimé de manière fort humoristique son dépit à ce sujet, lors de son rapport à la dernière Assemblée Générale.

Paul Thomas a accepté le périlleux honneur de succéder à Pol Charlier. Il a immédiatement fait ses preuves lors de l'organisation de l'Assemblée Générale.

Tous nos vœux l'accompagnent.

Elections statutaires

Ont été élus à l'unanimité:

— quatre membres sortants et rééligibles: Charles Bastin, Pol Charlier, Léon Mathieu et François Vikevorst;

— deux nouveaux membres: Henri Dossin et Robert Trippaers.

Sept membres de notre section ont été décorés de la médaille de la reconnaissance de la Fraternelle (promotion 1987).

— Médaille d'argent: Marcel Mossoux, notre secrétaire, Père André Lamy.

— Médaille de bronze: Constant Brevers, Charles Beccaeci, Mathias Guillaume, Jean Jadoul, Claude Lange.

Nos très vives félicitations à ces amis, si dévoués à notre cause.

Décès

— Le 27-9-87, nous avons perdu notre ami René Havelanghe de Wonck. Une délégation avec crapauw a assisté à ses funérailles. Nous réitérons à sa famille nos sincères condoléances.

Fête de Ste Barbe à St. Pholien-des-prés en Outremeuse

A l'appel des organisateurs, en l'occurrence nos deux membres Joseph Thonus (ancien du 20A) et Jean-Denis Boussart (ancien du 3 ChA), artilleurs, pompiers et chasseurs ardennais, s'étaient réunis, le 4 décembre, pour fêter Ste Barbe.

Messe en l'église St. Pholien, puis cortège jusqu'à la place Ste Barbe où, face à la potale, nous avons écouté des discours de circonstance prononcés en français et en wallon liégeois, par la maître de cérémonie, Joseph Thonus.

Jean-Denis Boussart, maître de la commune libre de St. Pholien-des-prés, revêtu de son costume folklorique, reçut des mains de l'adjudant-chef Thonus, un bérêt d'honneur d'artilleur.

Dans son discours de remerciement, il déclara qu'il porterait ce bérêt bleu, le jour de la fête de Ste Barbe avec autant de fierté que lorsqu'il arborait celui des chasseurs ardennais.

LIEGE-VERVIERS



St Nicolas à St Nicolas récompense un enfant sage



La relève est assurée dans la section Liège-Verviers

Le nouvel artilleur eut l'honneur de faire étalage de ses compétences nouvelles en mettant à l'eu le premier des deux redoutables canons miniatures qui défendaient la potale.

Bravo à nos deux organisateurs, aux chasseurs ardennais qui ont bravé le froid et une mention spéciale

aux dames qui nous accompagnaient: Mosdames Claes, Deharre et Mottet.

Congrès National Virton 24 avril 1988

Un car conduira les participants de Liège-Verviers. Renseignements auprès du secrétaire, Marcel Mossoux.

SAINT-HUBERT

Décès

- le 11.12.87: M. Emile Pierrard, membre effectif.
- le 17.1.88: Mme Constance Chalou, épouse de notre membre effectif M. Victor Thill
- le 24.1.88: M. Marcel Leclère, père de notre membre protecteur, le Bourgmestre M. Constant Leclère.
- le 27.1.88: Mme Elise Hotton, sœur de notre porte-drapeau M. Gilbert Hotton.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles et très sincères condoléances.

Hospitalisation

- M. Roger Felix, membre effectif, Clinique de Libramont.
- M. Victor Thill, membre effectif, Clinique de Libramont.
- M. Firmin Thomas, membre adhérent, Clinique de Libramont.
- M. René Lemaire, membre effectif, Clinique de Charleroi.
- M. Roger Colle, membre adhérent, Clinique de Libramont.
- M. Georges Lankofski, père de Jean-Pierre, membre adhérent, Clinique de Libramont.
- M. Martin De Ridder, membre protecteur, Centre de Ste-Ode.

A tous, nous souhaitons une prompte et complète guérison.

Mariage

Mlle Fabienne Devaux, fille de notre membre protecteur M. Louis Devaux, avec M. Raymond Lefebvre. Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Réussite

Notre membre adhérent M. Michel Collin a réussi l'examen de chef-administratif au Centre de détention de Saint-Hubert. Il est le fils de notre membre effectif Edmond Collin. Nos vives félicitations au lauréat.

Noces d'or

- M. et Mme Vital Palzeul-Pierrard de Saint-Hubert, membre effectif.
 - M. et Mme Félicien Pêcheur-Solot de Saint-Hubert, membre effectif.
- Toutes nos félicitations aux jubilaires.

Activités de la section

- 23.12.87: A Saint-Hubert, remise des hures aux recrues de la 2^e Cie du 1^{er} ChA.
- 17.2.88: Commémoration de la mort tragique du Roi Albert au Monument élevé à sa mémoire au cœur de la Forêt de Saint-Hubert.

Remise des hures

Le 23 décembre 1987, a eu lieu à Saint-Hubert la cérémonie de remise des hures aux recrues de la 2^e Cie du 1^{er} ChA. La section était représentée par son Comité et plusieurs membres, accompagnés du drapeau. A cette occasion, la Ville de Saint-Hubert a remis au Capitaine Michel, commandant la Compagnie, un drapeau offert par un sympathisant des ChA. La Section a été associée à cette remise par l'intermédiaire de son Président.

Cotisations

Quelques membres sont encore en retard de cotisation. Le Trésorier leur adresse un appel pressant afin qu'ils se mettent en règle le plus vite possible.

SECTION 1 ChA

MUSIQUE DES CHASSEURS ARDENNAIS (Suite et fin)

J'espère ne pas être accusé de propos séditieux si je reviens une dernière fois sur la question et la tenue de la Musique.

Une dernière fois, parce que, la décision étant prise par les autorités militaires, il ne nous reste qu'à nous incliner.

Lorsque l'on nous a annoncé que la Musique de l'Intérieur porterait le nom de Musique des Chasseurs Ardennais et serait dotée d'un uniforme de gala, nous avons unanimement applaudi à cette décision qui nous honore. Si nous avions su alors que cela impliquait la perte de notre bérêt vert, nous aurions été moins enthousiastes et nous l'aurions fait savoir dès ce moment.

Nous savons maintenant qu'il n'a jamais été question de créer une tenue spécifique, mais d'adapter simplement une tenue dite de tradition. Evidemment, le catalogue des uniformes de l'époque ne comportait pas beaucoup de modèles de bérêt.

Le résultat des travaux ne nous déçait pas du tout. Nous regrettons simplement qu'on n'ait pas eu l'audace de présenter la Musique avec le bérêt, en dépit des arguties des spécialistes.

Nous sommes convaincus qu'elle aurait été accueillie avec autant de succès, pour autant qu'on fasse l'article en ce sens.

Who dares wins. Qui ose gagne, comme le dit la fière devise de nos amis Paras.

C'est ainsi que l'on crée la mode et que l'on débute une tradition. Et depuis quand les Chasseurs Ardennais se laissent-ils influencer par des slogans et des quolibets au sujet de leur bérêt?

La Musique des Bérêts Verts en Shako, même avec plumet, impressionnera peut-être les Thaïlandais et les étrangers, mais pas les Chasseurs Ardennais.

René MOINY

NDLR:

La liberté d'expression est une des règles d'or de la démocratie.

Aussi, nous n'avons pas voulu modifier quoi que ce soit au texte ci-avant, ni y répondre. Je me bornerai à renvoyer à mon commentaire du précédent numéro auquel je n'ai pas à changer un iota.

A.H.

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1987-1988 (1^{re} liste)

Section d'Arion	12.000
Section de Brabant	7.000
Section de Houffalize	5.000
Urban Vanwidemeersch, Deinze	1.000
Woot de Trixhe, Andenne	1.000
Mme Joseph Schmitz, Arlon	1.000
M. Gatellier, Gilly	800
Mme Germaine Guérin, Nisramont	775
A. Medemach, Waterloo	500
Scus-section de Molenbeek	500
Mme Dauphin, Bruxelles	500
Depuydt, Bruxelles	500
P. Rome, Limerlé	500
Chanoine Albert Herbecq, Dinant	500
Colonel e.r. A. Simon, Hamois	300
Abbé A. Baumal, Châtelineau	300
Mme G. Wartique, Spy	300
Pierre Rcb, Neerhaeren	300
Edgard Lenglet, Philippeville	300
Henry Seret, Bruxelles	300
Mme A. Jacquemin, Bertrix	300
Emile Ledune, Arlon	300
S. Loir, Jambes	250
Omer Deardin, Etalle	250
Giboux, Bruxelles	250
Meunier, Bruxelles	250
Léon Vaillant, Hévíllers	200
Mme Vaillant, Namur	200
J. Lardinois, Waterloo	200
B. Lamotte, Overeye	200
Abbé E. Aloxandro, Namur	200
Fernand Fairon, Lorentzweiler	200
C. Gillard, Waltzing	100
Mme Morel-Heim, Magnée-Fléron	100
José Maniet, Arlon	100
Henri Lambert, Arlon	100
Jean Heneupont, Arlon	100
Total	36.675

2^e liste

Report 1^{re} liste	36.675
Henry Seret, Bruxelles	525
Mme Emile Riffail, St-Symphorien	500
Section Tellin	
A la mémoire de Paul Halin	500
Mme Franz Dupont, Morlanwelz	500
Mme Georges Ricail, Arlon	300
S. de Moreau de Gerbehaye, Rhode-St-Genève	300
J. Destruent, Tourinnes	300
Mme Philippe André, Nothomb	300
Georges Fosty, Waltzing	300
Léon Waltener, Bruxelles	200
Jos Willems, Tubize	200
Marcel Pierre, Nothomb	200
Jean J. Stoffel, Aubange	100
Fernand Dupagne, Rosée	100
Sous-total	4.325
Total au 29.2.1988	41.000

Un chaleureux merci à toutes et à tous.

AVIS

La Section de Huy — ville de l'étain — vous informe qu'elle possède toujours en stock de magnifiques assiettes en étain.

Deux modèles: a) Hure laurée; b) Paysage d'Ardenne dominé par la hure.

LA TRAGÉDIE DE WILLEMSTAD, LE 30 MAI 1940

Nous avons fait référence ici, à diverses reprises, du drame qui s'est produit à Willemstad (au NW de Breda, en Hollande), le 30 mai 1940, où une péniche transportant des prisonniers de guerre belges a sauté sur une mine flottante et où nombre de nos camarades — 134, selon les chiffres officiels, au moins 135, comme on le verra plus loin - ont péri.

«Le Prisonnier de Guerre», dans son numéro de mars 1988, a publié la liste des victimes, telle qu'elle a été établie par l'administration communale de Willemstad. Nous avons essayé d'y retrouver les Chasseurs Ardennais, étant amenés à devoir nous baser sur les éléments fournis par les autorités néerlandaises. Les indications de l'administration communale ont été, si nécessaire, traduites par nos soins. Elles sont reprises dans l'ordre suivant: Nom et prénom, date et lieu de naissance, état civil (C = célibataire; M = marié; V = veuf), lieu de résidence à la date du décès, grade, unité, date du décès, lieu (W pour Willemstad).

— BOTTE Maurice, 6.8.1907 à Godarville, marié, Trazegnies, sdt, 4 ChA/II-Ma 127/71866, 7.6.1940, W.

— DUBOIS Raoul, 4.10.1913 à Cuesmes, ?, Cuesmes, ?, 1 ChA, Ma 125/52 288, 31.5.1940, Oudenbosch.

— GOLINVAUX Victor, 28.1.1911 à Namur, célibataire, Jambes, sdt, Ma 110 80 231 (sans date 10 Li), 7.7.1940, W.

— ISTACE Jules, 6.2.1909 à Paliscul, Bastogne, sdt, Ma 289/4117, TTr/Div ChA, 6.6.1940, W.

— LAMY Jean, 5.6.1912 à Houffalize, marié, Athus, caporal, 4 ChA, Ma 110/80793, 7.6.1940, W.

— PRAILE Léopold, 31.3.1915 à Namur, célibataire, sdt, Cie Intendance ChA, Ma 277/1396, 7.8.1940, W.

— WINAND Alphonse, 12.5.1906 à Noville, sdt, Ma 289/2460, CT/ChA; 7.6.1940, W.

— WUIDART Arthur, 2.12.1912 à Longwilly, ?, 7.6.1940, Den Boornel.

Précisons que seuls Botte et Golinvaux figurent, ajoutés à la plume, sur les listes du Service historique de l'Armée, que nous avons publiées il y a nombre d'années. Dans l'ouvrage du Général Champion, «Guerre du Sanglier», ils sont également repris, de même qu'istace Jules et Wuidart Arthur mais aussi Breyer Jean d'Arion (1ChA) et Jacquemin Joseph du 5 ChA.

Les mentions qui s'y trouvent sont, pour le premier, libraire arlonais bien connu: «Caporal, PG, noyé en cours de transport sur le Rhin». Pas de date. Pour le second: «Jacquemin Joseph, soldat, tué (en convoi de captivité), le 30 mai 1940».

Un autre Chasseur Ardennais a connu, dans cette tragédie, un sort particulier. Son odys-

sée nous a été rapportée par notre vaillant camarade Camille Fenat, porte-drapeau et clairon de la section de Virton, un homme au dévouement exceptionnel. Il s'agit de son voisin à Mussy-la-Ville, le caporal Georges Lefèvre du 4^e Chasseurs Ardennais. Il était le frère de Mgr Lefèvre, président du Grand Séminaire de Namur.

Le précité se trouvait à bord de la péniche heurtée par une mine. Et cependant, son nom ne figure pas parmi les victimes, notamment sur le mémorial érigé à Willemstad. Cela tient au fait que son corps, porté par les eaux, fut retrouvé sur une plage aux environs de Bruinisse, localité qui se trouve en aval de Willemstad, dans la direction de la mer. Il y fut inhumé le 4 août 1940, donc plus de deux mois après le drame. Ayant séjourné longtemps dans l'eau, son identification fut rendue difficile. Il fut pris d'abord pour un soldat français et sa plaque d'identité militaire qu'il portait toujours sur lui fut envoyée en France. Ce n'est que longtemps après que les recherches aboutirent en Belgique, et plus particulièrement dans la commune de son domicile, Mussy-la-Ville. Il y fut inhumé le 2 octobre 1946. Étant la 135^e victime de cette tragédie, il siérait qu'il soit ajouté à la liste officielle et que son nom le soit au mémorial de Willemstad.

EVASION POÉTIQUE

J'ai toujours été attiré par des poètes populaires du Moyen-Age et de la Renaissance.

Ce fut d'abord le temps de véritable gestation de la langue française qui de la prédominance du latin s'est peu à peu francisée. Après les chansons de geste du Moyen-Age, vint la promotion de la femme et de l'amour avec notamment Tristan et Yseult, le Roman de Troie, le Roman de la Rose. Puis, celui des troubadours et des poètes, qui allaient de pair avec la naissance des cathédrales, le document le plus célèbre étant la première chanson de geste, la Chanson de Roland.

A même époque (fin du XIII^e siècle), on remarquait notamment des poètes populaires et satiriques, dont Rutebeuf, jongleur et vagabond. Ses poèmes les plus connus sont La Complainte et la Repentance.

Voici deux extraits traduits en français moderne:

La Complainte

Les maux ne savent seuls venir
Tout ce qui pouvait m'advenir
Est advenu.

Que sont mes amis devenus
Que j'avais de si près tenus
Et tant aimés?

Je crois qu'ils sont trop clair semés
Ils ne furent pas bien semés
Point n'ont levé.

De tels amis m'ont bien trahi,
Que, tant que Dieu m'a assailli
De tous côtés,

N'en vis un seul en ma maison,
Le vent, je crois, les m'a ôtés:
L'amour est morte.

Ce sont amis que vent emporte,
Et il venait devant ma porte:
Sont emportés!

A titre d'exemple, la deuxième strophe, dans l'écriture du temps:

Que sont mi ami devenu
Que j'avoie si près tenu
Et tant amé

La Repentance

J'ai tant fait que plus je ne puis
Aussi me faut tenir en paix:
Dieu veuille qu'il ne soit trop tard!
Tous les jours, j'ai accru mon faix,

Et chacun dit, clerz ou laïque:
«Le feu couve, plus il brûle».
... Et pour ce siècle qui s'achève
M'en convient partir d'autre part:
Nul n'y peut rien, je l'abandonne.

Et voici la version en langue originale de cet extrait:

Or ai tant fait que ne puis mais,
Si me convient tenir en pais.
Dieu doinst que ce ne soit trop tard!
Toz jors ai acréu mon faix,
Et j'oi dire a clers et a lais,
«Com plus couve il feu, plus art».
...Por cest siècle qui se depart
M'en convient partir d'autre part:
Qui que l'envie, le le lais.

Après Rutebeuf, viendront, au XV^e siècle, le pauvre Charles d'Orléans, prisonnier des Anglais durant un quart de siècle, et puis François Villon, «Pauvre je suis de ma jeunesse...» et, au début du XVI^e siècle, le dernier poète du Moyen-Age, Clément Marot, ses épigrammes et ses épîtres à François 1^{er}. Nous entrerons alors dans une autre période, avec Ronsard et la Pléiade...

MINISTRE? PEUH! PFUTT!

Le gouvernement défunt, mais qui reste en place près de quatre mois après les élections, comptait vingt-huit membres (15 ministres et 13 secrétaires d'Etat) auxquels il fallait ajouter 3 membres de l'Exécutif de la Communauté française, 6 pour celui de la Région wallonne, 9 pour la Communauté et la Région flamande et 3 pour la Communauté germanophone. Lesquels, sauf les derniers, plus modestes et plus efficaces, se parent inconstitutionnellement du titre de «ministre».

En réalité, peu de gens connaissent la définition du mot «ministre», telle qu'elle figure dans les dictionnaires comme le Grand Robert et le Larousse. Il dérive du mot latin «minister» qui signifie «serviteur». Il s'agit, en dehors du ministre d'un culte, d'un subordonné, d'un agent subalterne, d'un lieutenant, d'un collaborateur. Pjorativement, d'un supput, du latin «suppositus», qui signifie «placé ad-dessous». Dans le dictionnaire, il vient juste avant «suppositoire»!

Terminons ce préambule par une citation du grand écrivain britannique John Stuart Mill: «Un grand ministre est un phénomène presque aussi rare qu'un grand roi».

PENSER BELGE

L'ancien Premier ministre socialiste Edmond Leburton n'a jamais cessé de s'affirmer comme un utilitariste convaincu. Référence que tout le monde a pu méditer à la lecture d'une interview récente dans «Le Soir».

Quelques extraits significatifs:
— «La Belgique ne tient plus qu'à un fil».
— «... la régionalisation de 1980 a été bâclée. Son seul mérite... a été de satisfaire les velléités de désertion de la classe politique devant l'échec électorale».
— «... tout dépend de la capacité de leurs dirigeants de recommencer de penser belge pour être en situation de mieux penser wallon, bruxellois ou flamand».

FIERTE NATIONALE

Dans les premières années 1950, le Conseil national des Anciens combattants de Belgique, depuis longtemps disparu et qui était présidé par l'ancien Chef d'Etat-Major général, le lieutenant général Edouard van den Bergen, et dont j'étais devenu secrétaire général au lendemain de la lamentable solution du «Problème royal», avait voulu lancer un mouvement ou, plutôt, un centre de réflexion que l'on aurait appelé «FIERTE NATIONALE». Un projet assez détaillé avait été préparé par un groupe de travail. Le président et le secrétaire ont été mandatés pour se rendre chez le Premier ministre. M. Jean Van Houtte nous recut de façon très cordiale et nous renvoya tout de suite au ministre de l'Instruction publique, attendu que cela concernait avant tout l'éducation nationale, puis nous entretint, pendant plus d'une heure, des difficultés de gouverner. J'y reviendrai. Nous nous rendimes donc chez le ministre de l'Instruction publique, qui nous remit entre les mains de son chef de Cabinet. Toujours excellent accueil et... onques peu n'y ennuie parler. J'ai d'ailleurs dû me résigner à abandonner cette fonction entièrement bérole, en raison de mes occupations professionnelles. Ce qui m'a rappelé cet épisode, c'est l'article publié dans «La Libre Belgique» par Henri Simonet et intitulé précisément «Pas fier d'être Belge?». Il s'en prend à son tour à la colonisation de la Belgique par des étrangers. J'en ai parlé dans mon éditorial du n° 147, sous le titre «N'y a-t-il plus de Belges». M. Simonet, dont l'indépendance d'esprit, et même l'indépendance tout court, est bien connue s'en prend d'abord à l'opération Benedetti; «... Quel est le pays en Europe où un financier étranger puisse décider de mettre la main sur un groupe industriel important et dont le gouvernement incapable de prendre une position collective, laisse les ministres prendre des positions contradictoires...» Idem pour le complexe sidérurgique le plus important de Wallonie où l'on crut devoir faire appel à un citoyen français. Et de s'en prendre, enfin, à ceux qui n'ont à la bouche que la perspective du grand marché de 1992 avec en prime la disparition de l'Etat belge.

«UN GOUVERNEMENT DES AFFAIRES CROULANTES...»

...pour une Belgique suicidaire. Tel est le titre d'un autre éditorial de M. Simonet dans le «Pourquoi Pas?», et qui devrait relever notre fierté nationale. Il commence ainsi: «La Belgique, terre d'origine de la haute technologie institutionnelle, peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir mis au point une nouvelle technique qui, en nous doutons pas, permettra aux débris qui resteront sans doute bientôt de notre pays à en juger par l'acharnement que mettent certains à la détruire, d'aborder le XXI^e siècle avec confiance...».

«... Notre pays se suicide et il est même des aveugles et des inconscients pour s'en réjouir aussi bien du côté flamand que du côté wallon».



LES BENEDETTI ET LA BELGIQUE

Les extraits ci-avant éclairaient la réaction qui devrait être celle de tout patriote devant cette opération Benedetti qui est orchestrée, souvent bruyamment, par divers médias, au premier rang desquels, bien entendu, la RTB, toujours au front de bandière quand il s'agit de «jouer» contre la Belgique.

Dés qu'on a parlé de l'opération en cours contre notre principal holding, c'est-à-dire contre la Belgique, aux applaudissements benêts de ceux qui sont prêts à imédier tout ce qui évoque la Belgique unitaire, je me suis immédiatement souvenu d'un autre Benedetti qui, au siècle dernier, a déjà joué un rôle antibelge. Il s'agit d'un Vincent Benedetti, né à Bastia en 1817 et qui fut nommé, par Napoléon III, ambassadeur à Berlin en 1864. La Corse fut vendue à la France par la République de Gênes, désargentée, soit en 1768 ou 1769, exactement un an avant la naissance de Napoléon Bonaparte, qui faillit donc naître Génois et serait sans doute devenu un marin.

L'ambassadeur Benedetti fut l'homme de la politique dite «des pourboires» (sic) de Napoléon III. C'est ainsi qu'il proposa au roi de Prusse, en contrepartie de sa neutralité dans la guerre austro-prussienne de 1866, l'annexion à la France de la Belgique et du Luxembourg. C'est Bismarck qui diffusa la proposition, ce qui suscita nombre de réactions, notamment à Londres. Plus tard, Napoléon III s'opposa vivement au projet de Guillaume 1^{er} de placer un Hohenzollern sur le trône d'Espagne et l'exigea des garanties. Guillaume 1^{er} lui opposa un refus poli, mais Bismarck tronqua le message dans un sens agressif. Ce fut la fameuse «Dépêche d'Emse», suivie de la guerre franco-prussienne de 1870, déclarée par la France. Ajoutons que l'ambassadeur Benedetti avait abandonné chez Bismarck la note diplomatique concernant notre annexion à la France.

UN HYMNE WALLON?

Les politiciens wallons et leurs supporters voudraient que l'on choisisse un hymne wallon pour contrebalancer le «Vlaamse Leeuw». Oui, mais voilà: que choisir? Tout de même pas «Leyl m'ploré» qui conviendrait cependant aux détalistes. Il y a eu «Le peuplier»... Les autres hymnes sont typiquement régionaux. Quant à la «Marche des Chasseurs Ardennais», elle est «nationale». Il y avait chez nous nombre de Namurois, Liégeois, Hennuyers, Bruxellois et aussi beaucoup de Flamands, surtout parmi les officiers et sous-officiers et les V.C.

En outre, les deux seuls officiers supérieurs tombés dans nos rangs, en mai 1940, étaient flamands. J'ai compté que parmi nos morts, il y avait, au minimum, dix-huit flamands ou, en tous cas nés en Flandre.

BRUXELLES

La communautarisation — qui conduit à la séparation — et ses effets d'ores et déjà néfastes illustrent le sort, intolérable bintôt, de Bruxelles-Capitale et de la Région bruxelloise. Il faut dire que les Flamands font preuve d'une intrinsiquité, d'exigences immodérées, voire de fanatisme; du moins, ceux qui tirent les ficelles, et même les câbles. Les autres se taisent ou ne parlent qu'en privé. Combien de confidences n'ai-je déjà recues? Mais, quand on leur dit: mais vous devez vous manifester et vous serez finalement les plus nombreux pour une solution nationale. On me répond: on n'ose pas. On craint les représailles. Que les Flamands exigent de se trouver également chez eux dans la capitale du royaume, au même titre que les autres Belges (ce qui ne fut pas toujours le cas et ne l'est pas encore, même pour nombre de Brusselers), est tout à fait légitime. Il faut dire que l'affirmation de leur présence et de leurs exigences n'a cessé de grandir d'année en année. Mais, où leur attitude devient insupportable, même pour ceux qui se montrent compréhensifs des problèmes, c'est quand ils veulent la parler partout, alors qu'ils sont (encore) manifestement minoritaires et quand ils se refu-

sent à la mise sur pied d'une véritable région bruxelloise, qui devrait nécessairement partout être bilingue. Leur comportement est particulièrement borné (je ne renie pas ce mot un peu sévère) en ce qui concerne les communes de la périphérie, initialement flamandes (comme Bruxelles?) mais aujourd'hui en fait largement bilingues et, très souvent majoritaires francophones. La Flandre a beaucoup gagné et obtenu et accompli, grâce à son réalisme, à l'expansion intelligente de son économie, notamment en réalisant des reconversions couragieuses ou en attirant des investissements étrangers ou... wallons, tandis que le Sud s'écroulait dans la politique et la syndicalisation exacerbe, pour maintenir en activité, à tout prix, afin de sauver des intérêts particuliers ou corporatistes, des industries trop vieilles ou pour lesquelles on attendait tous les moyens de reconversion de l'Etat.

LES TAXES IMBECILES

La «Région wallonne», dans l'ancienne composition de son... Exécutif, contribuant à l'escalade séparatiste, avait pris, en octobre 1985, un décret tendant à prélever une taxe sur l'eau potable «exportée» (sic) dans les Régions flamande et bruxelloise. Heureusement, la Cour d'Arbitrage, qui a déjà donné plusieurs preuves de son objectivité — j'allais écrire de sa maturité — a annulé cette mesure grotesque. Les pays voisins, e.g. la France, où nos grands cours d'eau prennent leur source, pourraient à leur tour réclamer une redevance. Et, en représailles, les Wallons fréquentent les plages flamandes pour se faire réclamer des frais de participation à leur nettoyage, les autres possibilités étant laissées à l'imagination des uns et des autres. Toujours à l'avant-garde, le Conseil régional wallon a voté, à l'unanimité, en 1985, une taxe sur les agences qui recueillent les paris sur les courses organisées hors de la Région (sic). C'est-à-dire toutes, puisqu'il n'y en a pas en Wallonie. Bref, alors qu'on est en train de faire l'Europe, tout est mis en œuvre pour détruire la Belgique.

LA DIXIEME PROVINCE?

Voici qu'on a imaginé, afin de résoudre le problème fournaise (Je persiste à prétendre qu'il ne faut qu'un n. Cf. tous les exemples cités en page 15 de notre n° 150, mais «fouronner», ce qui est présentement la préoccupation essentielle de certains dans ce malheureux pays) de créer une dixième province trilingue, en y joignant la région de langue allemande qui, curieusement, fait toujours partie de la province de Liège.

Dès le Moyen-Age, en effet, (je ne puis entrer dans de longs développements), les villages de la Voer, le pays de Herve, le NE de l'actuelle province de Liège, ainsi que les cantons d'Eupen et de Saint-Vith ont formé le Duché de Limbourg, et se situaient donc en dehors de la Principauté. Il faut ajouter à ce duché, la majeure partie de l'actuel Limbourg hollandais. Cette situation a été maintenue sous les Ducs de Bourgogne et les Habsbourgs d'Autriche, formant notre dixième province. Pour rappel, et c'est rarement rapporté, l'actuelle province belge de Limbourg a fait partie de la Principauté jusqu'à l'annexion de la Belgique par le D-rectoire en 1795.

Le traité de Vienne de 1815 a annexé à la Prusse Eupen, Malmédy et Saint-Vith, tandis qu'en 1839, nous avons perdu définitivement le Limbourg hollandais et le Grand-Duché de Luxembourg.

VIVENT LES GENDARMES!

Les gendarmes exercent un métier pénible, ingrat, dangereux, à tel est-il difficile d'être populaire. On connaît l'antienne: ils ne sont jamais là quand on a besoin d'eux; ils sont toujours là quand ils ne devraient pas s'y trouver, pour relever des infractions.

Le lieutenant général R. Bernart, qui devait normalement quitter le commandement du Corps le 31 mars, étant appelé à la retraite, mais qui a été prolongé de trois mois, tout comme le Chef d'Etat-Major général de l'Armée, le lieutenant général M. Gysenberg, faute de gouvernement qui doit désigner leurs successeurs, a répondu aux critiques généralement injustes dont ses subordonnés sont trop souvent l'objet. L'efficacité de la Gendarmerie se constate surtout dans les régions rurales où ils vivent réellement au sein de la population et où rien ne peut leur échapper.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

LA VIE AU BATAILLON

1. Activités principales

- Du 25 nov. au 2 déc. 87: le Pl Ecl de la Cie EMS assure la garde à la centrale nucléaire de Tihange.
- Le 1 déc. 87: accueil des recrues et familles de la levée de déc. 87.
- Le 2 déc. 87: Saint-Nicolas au quartier.
- Du 7 au 9 déc. 87: participation de la 3 Cie à un Ex avec le 1 L dans le Sud du Luxembourg.
- Du 7 au 11 déc. 87: les Pl Ecl et Mor de la Cie EMS effectuent un camp Trg CRAC à Lagland.
- Le 17 déc. 87: inspection Cndt par le Gpt Instr de Base.
- Du 30 déc. 87 au 6 janv. 88: la 3 Cie assure la garde à l'aéroport de Zaventem.
- Le 4 janv. 88: Accueil des recrues et familles de la levée de janv. 88.
- Du 11 au 15 janv. 88: la 3 Cie effectue un camp Trg CRAC à Lagland.
- Du 11 au 12 janv. 88: les tireurs AA de la Cie EMS effectuent des tirs à Lombarzide.
- Le 18 janv. 88: Exercice Cadre pour Officiers.
- Du 18 au 22 janv. 88: le Pl Ecl est en stage Commando à Marche-les-Dames.
- Le 21 janv. 88: inspection Commandement Bataillon à la 1 Cie.
- Le 27 janv. 88: Ex Tr NBC pour le Pers des Cie.

2. Les arrivées

- Le 24 nov. 87: le 1 Sgt Dedericks est venu du CI N° 1.
 - Le 25 nov. 87: le Dentiste Adjt Cof Lepée est venu de ERSM.
 - Le 30 nov. 87: le Méd. Adjt COM Jacquierie est venu de ERSM.
 - Le 4 janv. 87: les Caporaux CSOR Clayes, Dewindt, Hazendonck, Huyghe, Jourdan et Martins sont venus du CI N° 1.
 - Le 19 janv. 88: le Capt Borboux passe au 3 ChA
- «La Bienvenue et bon travail au 3 ChA»

3. Les départs

- Le 24 nov. 87: le Sgt Daix passe au CI N° 1.
- Le 18 janv. 88: le Cdt Pilonnet passe à Place et Camp Eisenborn.
- Le 25 janv. 88: le Cdt Dossin passe au C Mob.

«Le 3 ChA vous remercie pour le travail fourni, bonne chance dans vos nouvelles activités»

4. Nominations

- Le 17 mars 87: le Sgt commissionné Chauvaux est nommé au grade de Sgt SOM.
- Le 28 sept. 87: le St commissionné Lurkin est nommé au grade de St temporaire dans le Corps de l'Administration.

«Nos plus vives félicitations à tous»

5. Commissionnements

- Le 1 nov. 87: les Sdt Mil. Delverne, Keizer et Schumacher sont commissionnés au grade de Cpl Mil.
- Le 1 déc. 87: les Caporaux Mil CSOR Barthelmy, Debatty, Dessart, Gérard et Timmers sont commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- Le 1 déc. 87: le Sdt Mil. Varcas est commissionné au grade de Cpl CSOR.
- Le 1 déc. 87: les Sdt Mil. Erkens, Leinen, Mourant, Piron et Servaty sont commissionnés au grade de Cpl Mil.
- Le 1 janv. 88: le Méd. Adjt COR Baudoux est commissionné au grade de Méd. Stt COR.; les Adjt COR Bach, Bousiffet,

Caytan, Durieux, Gerard, Gobiet, Jacquemin, Maselis et Postman sont commissionnés au grade de Stt Mil.

- Le 1 janv. 88: les Sdt Mil. Collins, D'Hur, Greven, Henkes, Hollange, Sody, Von Frunbuss et Weidner sont commissionnés au grade de Cpl Mil.

«Toutes nos félicitations, en route pour la nomination»

6. Brevets - cours - stages

- Du 7 au 9 déc. 87: le Cpl Putz a réussi le cours «Cuisine de Campagne Fd Trn».
- Le 23 déc. 87: le Cpl Mil. Heyen, les Sdt Mil. Eyckmans, Lavale et Munster ont réussi le brevet de secouriste Croix-Rouge.
- Les Caporaux VM Winnewisser, Volange et le Sdt VM Saenen ont réussi le brevet opérateur Télétyp.

«Bon travail»

7. Rappel d'Officiers de Rés.

Sont rappelés sous les Armes:

- Du 16 oct. au 19 oct. 87: le Stt Rés De Meyer.
- Du 9 nov. au 19 nov. 87: le Stt Rés Lecompte.
- Du 16 nov. au 28 nov. 87: le 1Lt Rés Dufour.
- Du 16 nov. au 28 nov. 87: le Stt Rés Thirty.
- Du 22 nov. au 28 nov. 87: le Stt Rés Bodson.
- Du 24 nov. au 27 nov. 87: le Cdt Oibrecht.

«Beaucoup d'allant de la part de nos réservistes. La réserve tient sa place».

8. Passage dans le cadre de carrière

- Le 31 déc. 87: le Cpl VM Palmerts est admis dans le cadre des volontaires de carrière.

9. Distinctions honorifiques

- Les Caporaux VM Couvreur, Peiffer, Verlainne et Wagener ont obtenu leur 1^{er} Chevron d'ancienneté.
- Le 1 oct. 87: le Sgt Minez a obtenu le 10^{le} Chevron d'ancienneté; le Sgt Iellina a obtenu le 2^e Chevron d'ancienneté.
- Le 4 nov. 87: la décoration Mf. de 2^e classe: pour les 1 Sgt Motte et Rauschen; la décoration Mil. de 1^{re} classe: pour le 1 Sgt Kretz; la médaille d'or de l'Ordre de Léopold II: pour les Adjt Lafontaine et Martin; la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II: pour le 1 Sgt Gilsen.

Exercice avec le 1^{er} Lanciers le 9 décembre 1987

La 3^e Cie s'installe en terre Gaumaise afin de s'opposer à la manœuvre du 1^{er} Lanciers caserné à Marche. Ce Régiment exécutait un exercice d'infiltration et de contrôle de zone dans la région d'Habay-la-Neuve. Le but de l'exercice était de se glisser à pied et en silence à travers un rideau de trape déployé par l'adversaire, pour la circonstance, la 3^e Cie. Celle-ci déploya deux pelotons pour former une ligne de surveillance. De multiples postes d'observation s'installèrent discrètement en de nombreux points judicieusement choisis par le capitaine Denoy.

A l'arrière, deux autres pelotons étaient chargés de détruire l'ennemi signalé par les postes d'écoute. Ceux-ci n'eurent guère le temps de se prélasser car la première nuit vers 19h30 les premiers groupes de «charistes» furent annoncés. En toute hâte, les pelotons de la 3^e Cie se dirigèrent vers leurs emplacements de combat. Trois groupes de lanciers fort surpris se firent ainsi intercepter mais purent néanmoins continuer leur route vers le sud.

Le 1^{er} Lanciers infiltra deux escadrons la première nuit. Ceux-ci s'installèrent en bivouac dans les bois au sud de la Semois et la 3^e Cie se mit en route pour les débusquer. Les résultats ne se firent pas attendre et deux bivouacs se firent surprendre parfois de fort près. 64 lanciers allongèrent la liste des prisonniers.

La deuxième nuit, fort éprouvante en raison du froid «de canard» qui régnait, moins blindés degrés en certains endroits, vit les «blindés» lancer leurs dernières forces (deux escadrons) dans la bataille. A l'ouest de Tintin sur la Semois, six hommes de la Cie tirèrent en échec le peloton éclairé du 1^{er} Lanciers. Bref, ce fut une manœuvre fort intéressante qui permit à la Cie de tester ses procédés de combat et ses transmissions.

Le commandant du 1^{er} Regiment Lanciers a adressé ses félicitations pour l'efficacité du travail presté.

Stage du peloton éclairé à Marche-les-Dames

Du 18 au 22 janvier 1988 le peloton éclairé du 3 ChA s'est rendu à Marche-les-Dames afin de passer le brevet C Cdo.

Ce fut l'occasion pour beaucoup d'apprendre et de goûter aux joies de l'escalade, des descentes en rappel ou en death-ride.

Le tout fut exécuté dans un esprit d'équipe qui nous permit d'affronter les difficultés rencontrées et notamment l'appréhension du vide.

Le menu comportait également des cours sur la fabrication de brancards de fortune, la mise en œuvre et la navigation «dinghy», plus des exercices de nuit basés sur la lecture de carte ou le repérage de nuit dans le fort de Dave.

Le stage se termina vendredi par le test des 100 minutes (appelé Stamina) qui est un parcours reprenant les différentes activités vives la semaine. Lors de ce test, le peloton éclairé a largement dominé les autres participants.

Le résultat est évident: notre peloton a établi le temps de 88 minutes prenant la tête devant 3 autres pelotons dont 2 du brevet A et celui du 12 Li.

Le stage s'est terminé dans la bonne humeur malgré les coups, les courbatures et les cloches.

Au départ, 23 éclaireurs, à l'arrivée 23 éclaireurs.

Soldat milicien Ecl. T. Masset 87/22278

MSA 88

Programme

- Mercredi 22 juin 88: uniquement la clique**
 - 17.30 h: hommage au mémorial Sgt Ratz au quartier Ratz
 - 18.00 h: hommage au Monument aux Morts des 3 et 6 ChA à Vielsalm
 - 18.15 h: hommage au Monument aux Morts de la Ville
- Jeudi 23 juin 88**
 - 08.30 h - ARLON: Monument 10^e de Ligne (1)
 - 08.40 h - ARLON: Monument aux Morts de la Ville (1)
 - 08.45 h - ARLON: Monument Patton (1)
 - 15.45 h - MARTELANGE: Monument des Français (1)
 - 16.00 h - MARTELANGE: Monument national des Chasseurs Ardennais (1)
 - 16.15 h - MARTELANGE: Monument aux morts de la Ville (2)
- Vendredi 24 juin 88**
 - 08.30 h - BODANGE: Monument aux Chasseurs Ardennais (2)
 - 08.45 h - BODANGE: Croix du Commandant Bricart (2)
 - 15.30 h - BASTOGNE: Monument aux Morts de la Ville (1)
 - 15.45 h - BASTOGNE: Monument au Cpl Cady (1)
 - 16.00 h - BASTOGNE: Cérémonie au Mardasson (1)
- Samedi 25 juin 88**
 - 09.00 h - RECOGNE (BASTOGNE): Cimetière militaire Allemand (2)
 - 10.30 h - SAMREE (Bois St Jean): Chapelle de la résistance (2)
 - 10.50 h - CHABREHEZ: Monument Sas Lox (2)
 - 11.00 h - CHABREHEZ: Monument aux Chasseurs Ardennais (2)
 - 12.00 h - WIBRIN: Ecole Communale (2)
 - 15.30 h - HOUFFALIZE: Pelouse d'honneur Cimetière Britannique (1)
 - 16.00 h - HOUFFALIZE: Monument au Brigadier Français Sebalt (1)
 - 16.10 h - HOUFFALIZE: Monument aux Morts de la Ville (1)
 - 16.15 h - HOUFFALIZE: Monument 2 Div US (1)
 - 16.20 h - HOUFFALIZE: Monument aux Victimes civiles (1)
- Dimanche 26 juin 88**
 - 12.00 h - ROCHELINVAL: (Grand Route) Monuments aux Chasseurs Ardennais (2)
 - 12.10 h - ROCHELINVAL: (Pont) Monument aux Chasseurs Ardennais (2)
 - 15.30 - 17.00 h - VIELSALM: (Square Bruce Clark): Défilé final (1)
- REMARQUES**
 - (1) dans le texte correspond à la musique complète (2) dans le texte correspond à 2 trompettes
 - Horaires susceptibles de légères modifications en fonction du déroulement de la marche et notamment de l'arrivée des marcheurs.

«Celui-là, je te plains! Je connais ce peuple; personne ne saurait agir de manière à le satisfaire.»

(François II, empereur d'Autriche, après l'acceptation du trône de Belgique par le prince Léopold de Saxe-Cobourg Gotha)

«Le seul endroit où règne l'unanimité, c'est le cimetière.»

(Abel Abangebian, conseiller économique de Gorbatchev)

«L'ingratitude est le signe des peuples forts.»

(Plutarque)

*
«Les gens qui savent le grec sont peu nombreux en Europe; ceux qui savent le français sont en bien plus petit nombre.»

(P.L. Courier)

*
«La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde.»

(Paul Valéry)



(Suite de la page 17)

OBJECTEURS DE CONSCIENCE

Ce «Coup...» est resté en panne faute de place dans le dernier numéro.

J'avais reçu plusieurs communications à propos de la courageuse protestation émise par le président provincial du Luxembourg de la FNC, A. Boterberge, contre le fait qu'aux récentes élections législatives, un candidat s'était paré du titre d'objecteur de conscience, comme d'un titre de gloire! A noter que, sans être élu, notre homme a quand même obtenu plus d'un millier de voix. Faut-il dire que nous participons pleinement à l'indignation de notre camarade, ainsi qu'à l'égard de tous ceux qui, pour avoir leur nom «sur» le journal, ont écrit à une feuille toutes boîtes pour se solidariser avec une opinion que nous réproposons, la considérant comme anticivique et antipatriotique. Il nous étonne d'ailleurs que la feuille en cause ait donné une telle place aux «hauts faits» de ces «citoyens» (sic) très particuliers.

La presse a aussi rapporté le comportement de cet objecteur qui avait déserté parce qu'il n'avait refusé l'affectation qu'il souhaitait et qui avait été acquitté par le tribunal de Nivelles. Et encore celui qui revendiquait la même indemnité journalière que les miliciens!

LE LIVRE PRETE

J'ai pris beaucoup de plaisir à la lecture, voici quelque temps déjà, d'un joli billet paru dans «Le Soir» et intitulé «Le livre prêt», et dont l'auteur est un grand amateur des livres. Il y rappelle notamment que Robert de Fiers ne laissait entrer personne dans sa bibliothèque, parce que ses livres étaient des amis parfaits et que: «Il n'y a qu'une chose qu'ils ne peuvent souffrir, c'est d'être prêtés. Quand on les prête, ils sont si vexés qu'ils ne reviennent jamais». Et alors cette histoire racontée par Sacha Guity à qui on avait restitué un livre prêt en très mauvais état. Il raconte: «J'ai expédié à ce monsieur un hareng saur, en lui précisant qu'il avait oublié ce signe dans mon livre».

AEROPORT NATIONAL

Ne voilà-t-il pas qu'un député FDF propose de donner le nom de Paul-Henri Spaak à notre aéroport national de Zaventem. Cela susciterait des réactions vigoureuses. J'ai, pour ma part, une suggestion à formuler et qui devrait rencontrer l'adhésion générale: c'est «AEROPORT NATIONAL ROI ALBERT I^{er}».

Le Roi était un pionnier de l'aviation et un excellent pilote. A ma connaissance, personne n'y a encore songé. Dame! Ce n'est pas communautaire!

TOUJOURS DEGRELLE

J'étais, comme beaucoup, opposé aux émissions sur Degrelle à la RTB.

J'ai regardé cinq minutes le premier jour et face aux brillantes et aux gestuculations clownesques de l'odieux personnage, j'ai fermé mon poste. Mais, on m'a loué l'excellence des commentaires, qui étaient fort objectifs, sévères très justement et résultaient de l'étude approfondie de documents par des historiens qualifiés.

J'ai donc regardé par la suite et écouté les commentaires. On peut même conclure que l'opération a été plutôt salutaire.

Je n'en dirai pas autant des conférences que poursuit dans le Luxembourg le professeur de l'enseignement officiel, vif s'élève à répétition de Degrelle en Espagne et concluyait du Four.

Je regrette que «L'Avenir du Luxembourg», notamment, qui fut jadis un adversaire résolu de Degrelle, annonce ces conférences et en fasse des comptes rendus favorables.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

ANNO 88 NOUS VOICI!...

Après des fêtes de fin d'année placées sous le signe de la détente (la peur du gendarme et de son célèbre bal'on oblige), le 1 ChA a repris son bâton de pèlerin.

Revenons toutefois quelque peu en arrière pour admettre que les liens d'amitié qui unissent la ville de St-Hubert et la 2^e Cie du 1 ChA ne sont pas de vains mots:

REMISE DES HURES AUX RECRUES DE LA 2^e CIE A ST-HUBERT

Un jeune soldat ne devient véritablement Chasseur Ardennais que le jour où il peut orner son béret vert de la hure. Pour la recevoir, il faut la conquérir, ce que les recrues font en assimilant une instruction sévère. Ce cap, les jeunes de la 2^e Cie du 1^{er} Chasseurs Ardennais l'ont franchi, dignes de recevoir leur récompense à St-Hubert. La cité ardennaise parraine en effet la 2^e Cie du 1^{er} Chasseurs Ardennais, et semblable manifestation s'y est déjà déroulée en mars dernier. Depuis lors, deux délégations de St-Hubert ont visité les installations du 1 ChA à Marche-en-Famenne.

Sur la place de l'Abbaye, la foule des parents et des sympathisants attendait l'arrivée des militaires emmenés par la clique de la musique des Chasseurs Ardennais et des autorités.

Auparavant, des fleurs furent déposées au monument aux morts d'Arville.

Des allocutions ont été prononcées successivement par le Chef de Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais le Major BEM Marchal, par le Bourgmestre Monsieur Leclère qui était coiffé du célèbre béret vert; à la hure, et par le Capitaine Michel, chacun adressant des souhaits de bienvenue aux parents et des félicitations aux recrues. L'accent fut mis sur le rôle à jouer, dans le cadre du symbole immuable de courage, tenacité et audace. «Ce n'est pas du temps perdu le service militaire» dira le Chef de Corps.

Moment d'intense émotion lors de la présentation du glorieux drapeau du 1^{er} Chasseurs Ardennais aux jeunes recrues.

De l'émotion encore lors de la remise d'un drapeau à la Compagnie par la Fraternelle des Chasseurs Ardennais et par le bourgmestre, drapeau vert et blanc frappé de la hure et de la date de la manifestation.

Le Chef de Corps était le premier à accrocher la hure au béret du soldat ayant fait preuve du plus de mérite et de courage, la seconde était pour le bourgmestre qui félicitait ainsi le soldat ayant obtenu les meilleurs résultats. Un moment inoubliable pour les jeunes Chasseurs Ardennais Denison et Schleypan et les autres car les parents n'étaient pas peu fiers d'accomplir le même geste de récompense.

Le public s'attardait quelque peu près des AIFV baptisés chacun du nom d'une des localités de l'entité. En la salle communale, il y eut ensuite le drink de circonstance pour tous. Des «chonnailles» offertes par la ville accompagnaient les sandwichs et boissons amenées par la caserne.



St Hubert - Ami reconnu avec certitude.



St Hubert - La jeune garde était là

La 3^e Cie au pied du mur !

Lundi 11 janvier, 8 h 15, NOUS, 3^e Cie du 1^{er} Chasseurs Ardennais, nous préparons à passer les petits tests de notre TACONEX: identification du matériel, NBC, armement, premiers soins, ... autant de matières avec lesquelles chacun devrait pouvoir jongler sans problème. Mais!!!, le pourront-ils? Les révisions ont-elles été suffisantes? Sommes-nous parvenus à les maîtriser suffisamment? ...autant de questions qui se bousculent dans la tête des différents gradés. La ronde infernale commence.

Des questions posées par des contrôleurs nous tombent dessus:

- Démontez cette Mag?
- Quel est le nom de cet avion?
- Quelles sont les fonctions vitales?
- Un bassin se vide avec un débit de 10 litres par seconde et est alimenté par un robinet... Excusez-moi, il s'agit d'une autre copie...

Enfin, tous ces problèmes sataniques trouvent une réponse et le bilan de la journée semble satisfaire notre Commandant de Cie; or, quand les Grands Chefs sont contents, les Petits Chefs aussi et nous encore plus à priori.

20 heures, la nuit est tombée sur Marche-en-Famenne. Quoi de plus normal me direz-vous, vous êtes sans doute installés confortablement chez vous à souper ou à regarder la télévision ou mieux accoudés à un bar. NOUS, nous attendons! C'est la veille du jour J, l'exercice tactique. Que de questions: a-t-on pensé à tout? Que va-t-on faire? Quel temps fera-t-il demain?... Toutes ces questions, l'action les chasserait bien rapidement, mais dans l'attente elles nous empêcheront de fermer l'œil de la nuit.

Enfin 5 h 00 du matin! Nous passons en phase 2 et l'excitation monte à son paroxysme. A 7 h 00, dans un bruit de vrombissement de moteur, les chars se disposent sur la grille de départ. Excusez-moi, Chers lecteurs, je me suis

laisse emporter par mon lyrisme... Les chars se disposent sur la traditionnelle plaine noire.

A 7 h 30, nous faisons mouvement vers notre zone de dispersion. Le jour se lève et, surprise, le soleil est là, ce qui nous permet une fois installés en zone de dispersion de prendre notre petit déjeuner, camouflés, mais réchauffés par les premiers rayons. Les lignes téléphoniques sont à peine installées que nous partons en exploitation. A plusieurs reprises, nous tombons sous le feu. Mais devant la menace, le Chasseur fait face et sous notre pression, l'ennemi décroche rapidement...

Nous sommes déjà fin d'après-midi et un dernier assaut nous permet de prendre nos positions pour la nuit. Le soleil nous quitte et est remplacé par l'attente et surtout par le froid. Heureusement, le peloton éclairier du 1^{er} Lancier est là pour venir nous agacer et surtout nous éviter de mourir pétrifiés par le froid.

23 h 00, nous apprenons que nous sommes presque encerclés et que nous devons nous exfiltrer. Rapidement, les préparatifs et le sabotage des véhicules sont exécutés, et, à minuit, nous nous retrouvons en colonne de compagnie, prêts à faire mouvement. Et toute la nuit ce sera le chasseur qui passe le long des arbres buissons et qui remplit l'espace du silence de sa progression. Sans encombre, nous arrivons vers 9 h 00 exténués mais heureux en vue de l'Ourthe, que regonflés à bloc, nous franchissons à pas de géant.

Vite, nous devons déchanter, nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Il faut encore marcher les deux km d'une côte sans fin.

Ce fut dur il faut l'avouer, mais plus tard, les yeux fixés sur des lointains de rêve en écoutant le cor et le clairon nous évoquerons lorsque le jour s'achève, le souvenir de notre TACONEX...

UN PARTICIPANT

ACTIVITES DES DEUX PREMIERS MOIS 88

Un temps clément nous a accompagné pendant la majeure partie de nos activités, c'est-à-dire:

1^{er} Cie

- du 6 au 7 janv.: Tests fin de formation spécialisée des CSOR de la 7^e Bde Inf Bl.
- du 13 au 20 janv.: Détachement ARF KB.
- du 25 au 29 janv.: Exercice d'alerte.
- du 2 au 4 fév.: Evaluation Compagnie (TACONEX).
- du 8 au 9 fév.: Plastron Cie SP.
- du 15 au 19 fév.: Exercice de réactivation pour les futurs démobilisés.

2^e Cie

- du 11 au 15 janv.: Exercice d'alerte.
- du 18 au 29 janv.: Période de camp à Beverlo.
- du 10 au 17 fév.: Détachement ARF KB.
- du 18 au 19 fév.: Exercice Compagnie dans la plaine.

3^e Cie

- du 11 au 13 janv.: Evaluation Compagnie (TACONEX).
- 18 janv.: Reprise des services généraux.
- du 27 janv. au 3 fév.: Détachement ARF KB.
- du 17 au 24 fév.: Garde à la centrale nucléaire de Tihange.
- fin février: Exercice de 48 heures dans la plaine de Marche.

La semaine du Soldat vécue au 1 ChA

- Du 9 au 10 fév.: visite au bataillon frère du 3 ChA à Vielsalm.
- Du 9 au 12 fév.: visite à nos frères artilleurs du 20 A à Werl (RFA).
- Le 11 fév.: visite au Musée Royal de l'Armée.
- Le 11 fév.: visite au 15 WING (Melsbroeck).
- Du 9 au 12 fév.: accueil d'une délégation du 20 A.
- Du 9 au 10 fév.: accueil d'une délégation du 3 ChA.
- Le 15 fév.: accueil d'une délégation du CE PARA.
- Enfin, le 10 fév., un repas spécial préparé de façon magistrale par le ménage troupe. Un grand merci à l'Adjt-Chef Libenstein (gestionnaire), au 1 Sg: Major Adnet (chef de cuisine) ainsi qu'à ses collaborateurs.

ARRIVEES AU 1 CHA

Cpl Chef Rossius (Place de Marche), Sctt Pauly (rengage), Gruslin (7 Cie Mat), Lefèvre (E tech

Fac), Coppens (7 Cie Mat), Thoen (2 Cy), Jeanmart (Cl n° 1), Cobin (rengagé), Antoine (rengagé).

DEPARTS DU 1 CHA

1 Sgt Major Collette (Place Arlon), Lt Jacobs (ERM), Cpl Vrancken (Cl n° 1), Cpl Wautier (119 Cie Cit Hy), Sdt Tahor (119 Cie Cit Hy), 1 Sgt Dubois (congé illimité), 1 Sgt Vandermuelen (congé illimité), 1 Sgt Leheret (congé illimité), 1 Sgt Delvaux (congé illimité), 1 Sgt Hardy (congé illimité).

NAISSANCES AU 1 CHA

Christophe Jacin, 4-1-88; Kevin Herman, 15-12-87; Valérie Gabriel, 24-12-87; Maxime Berne, 1-1-88; Isabelle Milicamp, 13-12-87; Valentine Wery, 19-1-88; Sandy Damartean, 1-2-88; Nicolas Roburt, 10-2-88; Yanwick Fusilier, 21-12-87.



Semaine du soldat - Visite du CE PARA au 1 ChA

20 MAI 1988

Fastes régimentaires

Cie SP

- du 6 au 7 janv.: Tests fin de formation spécialisée des CSOR Mortier 4"2 de la 7^e Bde Inf Bl.
- du 8 au 11 fév.: Tests de peloton.
- du 15 au 19 fév.: Période de camp à Léopoldsborg.

Cie EMS

- du 20 au 21 janv.: Bivouac.
- du 3 au 10 fév.: Détachement aux centrales nucléaires.
- du 10 au 11 fév.: Bivouac.

ACTIVITES DU BATAILLON AU COMPLET

- 8 janv.: Marche Bataillon.
- 15 janv.: Cross Bataillon.
- 29 janv.: Entraînement cross d'orientation.
- 12 fév.: Entraînement cross d'orientation.
- 26 fév.: Marche Bataillon.



COMPOSITION DU COMITE

Président d'Honneur	LtCol e.r. Servais BORBOUX 6690 - VIELSALM
Président	Jean BRICART Rue des Chalets, 5 4220 - JEMEPPE (Seraing)
Vice-Président	LtCol (R) Gérard VAN NIEUWENHOYE Avenue de Nivelles, 15 1350 - LIMAL
Secrétaire-Trésorier	Pol CHARLIER Rue de Bierset, 51 4330 - GRACE-HOLLOGNE

LE MOT DU PRESIDENT

1) 1988 sera pour notre Club de marche une année importante: nous y célébrons notre 10^e anniversaire.

Dix ans déjà et pourtant, qui se souvient encore des prémices de notre Club, à l'époque où l'idée prit naissance lors de conversations amicales et pédestres de Pol Charlier et de Charles Beccaceci.

Les débuts furent très difficiles, et, sans l'opiniâtreté et détermination de ces deux amis, il est probable que l'expérience eût été vite abandonnée.

Puis, peu à peu, les rangs s'étoffèrent, anciens et nouveaux Chasseurs Ardennois, sympathisants, amis et familles vinrent se joindre à nous pour composer une équipe dont beaucoup envient et admirent la camaraderie, la bonne humeur et le sérieux.

2) Notre 6^e marche d'Hiver s'est déroulée à Vielsalm du jeudi 18 au dimanche 21 février 1988. Nous vous en parlons par ailleurs.

3) La 5^e marche du 1 ChA aura lieu le samedi 4 juin 1988 à Saint-Hubert sur les distances de 5, 10, 20, 30 Km.

Cette marche habituellement organisée à Marche-en-Famenne aura lieu cette année dans l'entité de Saint-Hubert, avec départ et arrivée dans la ville, afin de concrétiser les liens d'amitié qui se sont établis entre la 2^e Cie du 1 ChA et sa ville marraine.

Nos marcheurs comprendront certainement l'intérêt de participer nombreux à cet excellent entraînement avant la MSA.

Nous comptons sur une participation massive afin de défendre notre titre de «club civil» le mieux représenté.

4) La 22^e Marche du Souvenir et de l'Amitié qui aura lieu du jeudi 23 au dimanche 26 juin 1988 (organisation 3 ChA).

Comme chaque année les marcheurs de notre Club se feront un point d'honneur d'être non seulement présents sur la route mais aussi aux nombreuses manifestations du Souvenir.

Nous espérons être encore plus nombreux que les années précédentes et

Participation aux marches suivantes

nous retrouverons toujours avec plaisir nos amis qui ne peuvent accomplir les 4 étapes et qui nous font la surprise de venir nous saluer sur l'itinéraire.

Depuis deux ans, de nombreux anciens de la Fraternelle des Chasseurs Ardennois nous font l'honneur de venir défiler avec nous lors de l'arrivée à Vielsalm.

Nous serions très fiers s'ils rééditaient ce geste en 1988, date de notre 10^e anniversaire.

5) Notre marche du 10^e anniversaire se déroulera le samedi 3 septembre 1988 à Vielsalm (So Becheffa).

Nous voulons qu'elle soit l'occasion d'un grand rassemblement des marcheurs, de tous les amis de la Fraternelle, des unités d'active et de réserve ainsi que tous les marcheurs civils et militaires rencontrés sur les routes depuis dix ans.

Ceux qui seraient intéressés par cette journée trouveront tous les détails dans le périodique de notre Club de marche et dans le prochain bulletin national.

A bientôt sur les routes.

Jean BRICART.



Défilé triomphant à Vielsalm.

COTISATION

- 150 F (adulte au-dessus de 21 ans);
- 100 F (de 12 à 21 ans);
- GRATUIT (pour les enfants de moins de 12 ans au 31/12/87) assurance comprise de la date d'inscription au 31 décembre 1988 à verser au compte 240-0280297-68 de Club de marche CHASSEURS ARDENNOIS - 4330 Grâce-Hollogne (mentionner votre date de naissance pour assurance).

La 6^e marche d'Hiver

Malgré la température particulièrement douce de cet hiver, la Macraie chargée de la Météo dans la région de Vielsalm avait voulu bien faire les choses, nous préparer un décor digne de nous.

Aussi, c'est dans la neige que nous avons évoqué les deux premiers jours alors que le reste du pays connaissait une ambiance printanière.

La 2^e étape débuta à Chabrehez où, résistant héroïquement à un vent glacial, nous avons écouté avec beaucoup d'intérêt un excellent exposé fait par notre membre Adolphe Lheureux sur la façon dont il a vécu le combat du 10 mai 1940.

Les marcheurs frigorifiés se dirigèrent alors vers les Tailles et pour se réchauffer traversèrent la Fagne qui, pour la circonstance, était recouverte d'une couche de neige de plus de 30 cm.

La caméra vidéo de notre membre-reporter Jean Octave a fixé pour l'immortalité cette progression mémorable.

Le 3^e jour nous avons accompagné de Werbomont à Trois-Ponts la «82 d'Airborne AA JG» qui organisait une marche à la mémoire des combattants de la célèbre Airborne Division.

Nous avons particulièrement apprécié ce très bel itinéraire à travers la merveilleuse vallée de l'Ourthe et nous y retournerons certainement.

Le dimanche, dernier jour, sous un soleil printanier, nos joyeux groupes ont vaillamment parcouru les différents itinéraires tracés par notre spécialiste le Lt-Col Borboux.

Pourtant la veille au soir, l'Assemblée générale s'était terminée fort tard.

Nos félicitations à tous et un grand merci à notre hôte la Lt-Col Keutiens et à ses collaborateurs pour l'excellent accueil reçu au 3 ChA.

Notons que le Lt-Col Keutiens a voulu marquer son appartenance au Club de marche en accomplissant 3 des 4 étapes de cette très agréable 6^e marche d'Hiver.

N.D.L.R.: La précédente chronique nous était parvenue tardivement.

Un Chasseur Ardennois dans l'Himalaya
Le plus haut marche de Club, notre membre et ami Théo Dethier Cdt (R) au 6 Ch A entouré de ses 2 coéquipiers
Sommet du Sengge la altitude 5.100 m.
3 août 1987

M.S.A. '87



3^e étape à COMPOGNE - Paul Porteus, vétéran US du Club de marche, apprend à porter réglementairement le bérêt vert à la Hure.



4^e étape à GRAND-HALLEUX - Au ravitaillement, dans l'attente du dernier effort à fournir.



Avez-vous reçu votre bulletin?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Membre de la Fraternelle?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 13 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer.

En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi.

Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

FOURNITURES

Les prix ci-après sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format	75 F
Insignes petit format	75 F
Bérets verts (préciser pointure) munis de la hure (port inclus ou non)	335 F
(sans hure)	260 F
Hure dorée béret	75 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Cartes-vues du Monument national	10 F
Fanions ChA	385 F
Couppelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national)	50 F

Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	45 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	105 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
75 F l'exemplaire

S'adresser à sa section